



Département d'économie politique

Faculté des Sciences Economiques et Sociales

Chaire d'économie internationale et d'économie régionale

Thierry Madiès, professeur ordinaire

Aide publique au développement
Quelle efficacité dans la réduction de la pauvreté ?

sous la direction du Prof. Thierry Madiès
Chaire d'économie internationale et d'économie régionale

Valérie Grivel

Fribourg, le 10 juillet 2008

Es Crà
1628 Vuadens

valerie.grivel@websud.ch
079 742 14 03

Table des matières

<u>RÉSUMÉ</u>	4
<u>LISTE DES CARTES</u>	5
<u>LISTE DES GRAPHIQUES</u>	5
<u>LISTE DES ENCADRÉS</u>	5
<u>LISTE DES TABLEAUX</u>	5
<u>INTRODUCTION</u>	6
<u>I DÉFINITION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT</u>	11
1 HISTORIQUE	12
1.1 ORIGINES DE L'AIDE	12
1.2 EVOLUTION DES PARADIGMES DE L'AIDE	13
2 INSTRUMENTS PRINCIPAUX DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT	17
2.1 PROJETS ET AIDE-PROGRAMME	19
2.2 COOPÉRATION TECHNIQUE	20
2.3 AIDE HUMANITAIRE	20
2.4 REMISE DE DETTE	20
3 MONTANTS EN JEU DU CÔTÉ DES PAYS DONATEURS	21
3.1 PAYS DONATEURS D'AIDE	22
3.2 MONTANTS D'AIDE OCTROYÉS	22
4 MONTANTS EN JEU DU CÔTÉ DES PAYS BÉNÉFICIAIRES	25
4.1 PAYS ÉLIGIBLES À L'APD	25
4.2 RÉPARTITION DE L'AIDE ENTRE LES PAYS ÉLIGIBLES	27
5 ETUDE DE CAS	29

<u>II</u>	<u>CONDITIONS NÉCESSAIRES À L'EFFICACITÉ DE L'AIDE</u>	35
1	EFFICACITÉ CONDITIONNELLE À LA QUALITÉ DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES	38
1.1	L'EFFICACITÉ CONDITIONNELLE SELON BURNSIDE ET DOLLAR (2000)	38
1.2	SÉLECTIVITÉ DES PAYS RECEVEURS SELON LES POLITIQUES ÉCONOMIQUES	43
2	FACTEURS INFLUENÇANT ÉGALEMENT L'EFFICACITÉ DE L'AIDE	46
2.1	VULNÉRABILITÉ FACE AUX CHOCS EXTERNES	46
2.2	INSTABILITÉ SOCIOPOLITIQUE ET SITUATION POST-CONFLIT	47
2.3	VOLATILITÉ ET INCERTITUDE DES FLUX D'AIDE	48
2.4	CAPACITÉ D'ABSORPTION	49
<u>III</u>	<u>INCOHÉRENCES DES POLITIQUES DU NORD</u>	51
1	COMMERCE INTERNATIONAL	51
1.1	AGRICULTURE	52
1.2	POLITIQUES COMMERCIALES	53
2	PROBLÈME DE LA DETTE	54
	<u>CONCLUSION</u>	57
	<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	59
	<u>ANNEXES</u>	62
1	RÉSULTATS ÉCONOMÉTRIQUES DE BURNSIDE ET DOLLAR (2000)	62
2	ROBUSTESSE DE LA REGRESSION DE CROISSANCE DE BURNSIDE ET DOLLAR	65
3	EXPLICATIONS DU MODELE DE COLLIER ET DOLLAR (2002)	66

Résumé

Le monde est séparé en deux : d'un côté il y a les pays du Nord industrialisés et de l'autre les pays du Sud en développement. Ces dernières années les inégalités de répartition de revenu se sont accrues. Pourtant depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, les pays du Nord ont toujours aidé les pays en développement grâce à l'aide publique au développement. De nos jours, l'efficacité de l'aide publique au développement à réduire le taux de pauvreté dans le monde est remise en question du fait de l'augmentation des inégalités. Que ce soit la Banque mondiale ou les pays du Nord, tous préconisent de n'octroyer l'aide uniquement aux pays ayant des politiques économiques de qualité. Ils se basent sur les travaux de Burnside et Dollar (2000) et de Collier et Dollar (2002). Malgré que leurs hypothèses aient été beaucoup critiquées, leurs études empiriques montrent de façon claire que l'efficacité de l'aide est conditionnelle à la qualité des politiques économiques, mais pas seulement. D'autres facteurs (la vulnérabilité face aux chocs externes, l'instabilité sociopolitique, la volatilité des flux d'aide et la capacité d'absorption) influencent également l'efficacité de l'aide. Malgré que l'aide puisse être efficace sous certaines conditions, l'incohérence des politiques publiques des pays du Nord en matière de commerce international et du traitement de la dette, a trop souvent un impact négatif sur l'efficacité de l'aide à réduire la pauvreté dans le monde.

Liste des cartes

CARTE 1 INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (IDH) EN 2006.....	8
CARTE 2 SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU NIGER.....	30

Liste des graphiques

GRAPHIQUE 1 RÉPARTITION DE L'APD TOTALE EN 2006.....	18
GRAPHIQUE 2 RÉPARTITION DE L' AIDE BILATÉRALE EN 2006.....	18
GRAPHIQUE 3 RÉPARTITION DES DONS ENTRE LES PRINCIPAUX INSTRUMENTS EN 2006	18
GRAPHIQUE 4 APD NETTE DES PAYS MEMBRES DU CAD, 1960-2007.....	23
GRAPHIQUE 5 APD NETTE EN 2007 – EN POURCENTAGE DU RNB	24
GRAPHIQUE 6 APD NETTE DES PAYS MEMBRES DU CAD EN FONCTION DU RNB (1960-2007).....	25
GRAPHIQUE 7 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE L'APD EN 2007	26
GRAPHIQUE 8 RÉPARTITION DE L'APD ENTRE LES GROUPES DES PED (2007).....	28
GRAPHIQUE 9 RELATION ENTRE AIDE NETTE PAR HABITANT ET REVENU PAR HABITANT EN 2006 ...	28
GRAPHIQUE 10 CROISSANCE ÉCONOMIQUE, AIDE ET POLITIQUES ÉCONOMIQUES.....	41
GRAPHIQUE 11 RELATION ENTRE CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET RESTRICTIONS COMMERCIALES	42

Liste des encadrés

ENCADRÉ 1 : RELATION NÉGATIVE ENTRE CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET TAUX DE PAUVRETÉ.....	36
ENCADRÉ 2 DÉFINITION DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES	39

Liste des tableaux

TABLEAU 1 RÉGRESSION DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DE BURNSIDE ET DOLLAR.....	64
TABLEAU 2 TEST SUR LA RÉGRESSION DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DE BURNSIDE ET DOLLAR	65
TABLEAU 3 RÉSULTATS DE COLLIER ET DOLLAR (2002).....	67

Introduction

« L'inégalité des conditions entraîne l'inégalité des richesses, mais l'inégalité des richesses n'amène pas l'inégalité des besoins » (Anthelme Brillat-Savarin). Le monde d'aujourd'hui est scindé en deux. D'un côté il y a les riches et de l'autre les pauvres. Cela peut sembler simplificateur. Mais la réalité est ainsi faite : d'un côté des milliers d'enfants meurent chaque jour de la faim et des milliers de personnes décèdent chaque jour de maladies faute de soin ; de l'autre les gens consomment sans compter et cherchent à gagner toujours plus. Concrètement ces inégalités se voient au travers de différents indicateurs tant humains qu'économiques.

La faim, l'absence de soins, l'illettrisme, ne pas avoir la possibilité de travailler et le manque de liberté sont tous des facteurs représentatifs de la pauvreté selon la Banque mondiale. La pauvreté peut être mesurée selon le revenu ou la consommation. Le seuil de pauvreté extrême est actuellement fixé à 1,08 dollars par jour et par habitant (habituellement arrondi à 1 dollar), en dollars constants de 1993,¹ les monnaies nationales étant converties non pas aux taux de change courants mais aux taux de parité de pouvoir d'achat de cette année-là. Un second seuil de pauvreté fixé à 2 dollars soit le double du seuil de pauvreté extrême, est également utilisé par la Banque mondiale (Cling, 2006).

En 2004, 18 pour cent de la population mondiale vivaient avec moins de 1 dollar par jour contre 40 pour cent en 1981. Par contre, un peu moins de la moitié (47 pour cent) des personnes vivant sur terre consommait pour moins de 2 dollars par jour en 2004 contre 66 pour cent en 1981. Cette baisse est surtout due à la Chine. Si on enlève ce pays, le nombre de pauvres a augmenté tant au seuil de 1 dollar qu'à celui de 2 dollars. Alors que le nombre de pauvres a été divisé de moitié en Chine (de 375 à 212 millions), il s'est accru en Afrique subsaharienne et dans les pays d'Europe et d'Asie centrale, tandis qu'il a stagné en Amérique latine, que le seuil de pauvreté retenu soit de 1 ou 2 dollars. Il s'est légèrement réduit en Asie du Sud au seuil de 1 dollar mais a augmenté au seuil de 2 dollars.

¹ L'année 1993 est prise comme année de référence parce qu'elle correspond à l'année de réalisation du dernier exercice international de relevés de prix pour l'établissement de taux de change de PPA (il s'agit du Programme de Comparaison Internationale coordonné par les Nations Unies).

(Chen et Ravallion, 2007). De manière générale la pauvreté a diminué ces dernières années. Mais les inégalités entre les pays ont augmenté tout comme la concentration de la pauvreté dans certaines régions (Heshmati, 2004).

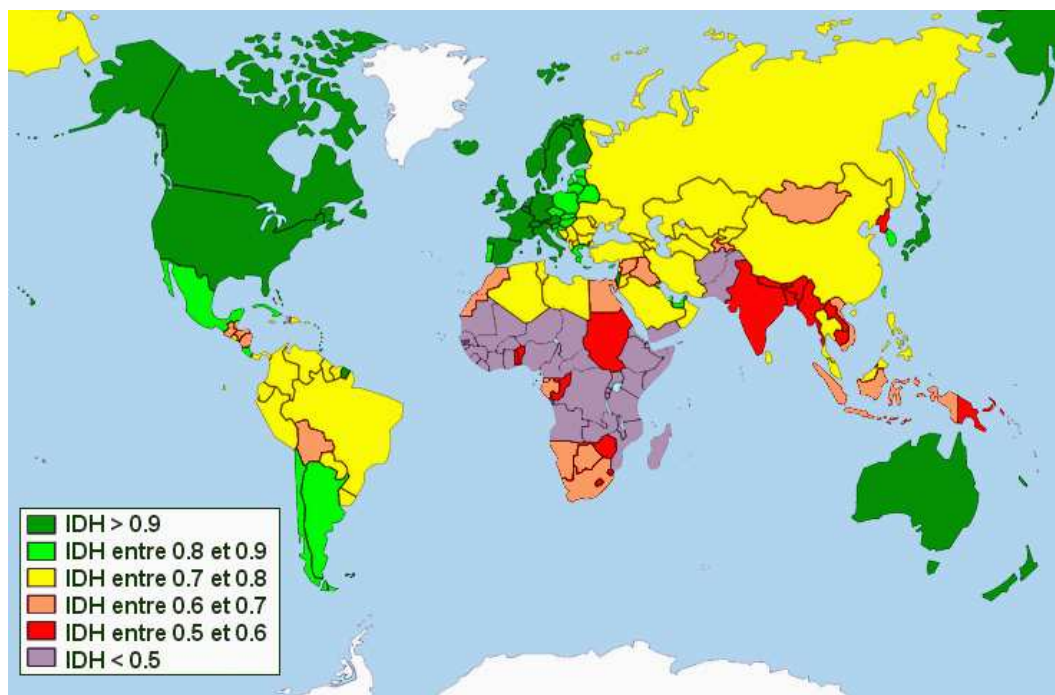
Ces inégalités apparaissent dans les différences de niveau de développement humain d'une région à l'autre. Le développement humain est « le développement des individus, pour les individus et par les individus. Le développement des individus implique la mise en place de capacités humaines par le développement des ressources humaines. Le développement pour les individus implique que les bénéfices de la croissance économique se traduisent par une amélioration de la vie des gens, et le développement par les individus demande que ceux-ci puissent participer activement pour influencer tous les processus touchant à leurs vies quotidiennes » (PNUD, 2002). Selon le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le principal objectif du développement humain est l'élargissement de la gamme des choix offerts à la population. En effet, chaque être humain est amené à faire chaque jour toute une série de choix d'ordre économique, social, politique ou culturel. Chaque individu devrait ainsi avoir le droit d'accéder à l'emploi et donc à un revenu, à l'éducation, aux soins ainsi qu'à un environnement propre ne présentant pas de danger. Chaque être humain devrait également avoir la possibilité de participer pleinement aux décisions de la communauté et de jouir des libertés humaines, économiques et politiques.

Pour mesurer le développement humain d'un pays, le PNUD utilise l'indice de développement humain (IDH), basé sur l'espérance de vie à la naissance, les taux de scolarisation, le taux d'alphabétisation des adultes et le produit intérieur brut (PIB) par habitant. Il établit ensuite un classement en fonction des résultats. Selon celui de 2007, l'Islande est le pays avec le meilleur développement humain. Au contraire, le pays classé à la dernière place est la Sierra Leone. Quant à la Suisse, elle est classée septième sur 177 pays.² La carte ci-dessous (carte 1) montre la répartition des différents niveaux de développement humain dans le monde. On remarque que les pays avec le meilleur indice de développement humain sont les pays de l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada), les pays de l'Europe, le

² Pour voir la liste complète, se référer à la page web : <http://hdr.undp.org/en/statistics/>. Consultée le 29 juin 2008.

Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Les pays ayant quant à eux un IDH en dessous de 0.5 se situent pratiquement tous en Afrique subsaharienne.

Carte 1 Indice de développement humain (IDH) en 2006



Source : <http://www.astrosurf.com/luxorion/Sciences/dhi-idh-map.gif>

Ces inégalités sociales apparaissent également sous d'autres formes. Selon la Banque mondiale, le niveau de vie par habitant des pays industrialisés était cinq fois plus élevé que la moyenne mondiale et treize fois supérieur aux revenus des habitants des pays les plus pauvres en 2005. Seuls 61.6 pour cent des jeunes filles de 15 à 24 ans étaient alphabétisées dans les cinquante pays les plus pauvres. Trois femmes sur dix dans le monde étaient analphabètes en 2005 (PNUD, 2006, p.374). Plus de 800 millions de personnes - dont 32 pour cent en Afrique subsaharienne - demeurent sous-alimentées dans le monde, indique l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 2006, p.5). Et finalement plus de 40 pour cent de la population des pays les moins avancés n'ont pas accès à l'eau potable contre 0 pour cent dans les pays industrialisés (PNUD, 2008, p.308).

Il est également possible de regarder les inégalités sous l'angle économique. Le développement économique désigne les évolutions positives dans les changements

structurels (démographiques, techniques, industriels, sanitaires, culturels, sociaux, etc.) d'une zone géographique ou d'une population. De tels changements engendrent l'enrichissement de la population et l'amélioration des conditions de vie. C'est la raison pour laquelle le développement économique est associé au progrès. Le développement économique peut être mesuré grâce au revenu national brut (RNB) par habitant (en parité des pouvoirs d'achat). En 2006, le Luxembourg était en tête avec un RNB par tête de 60 870 dollars. La Suisse était au onzième rang avec 40 840 dollars par habitant. Avec un RNB par tête de 260 dollars, le Liberia refermait la marche. La moyenne du RNB par tête de tous les pays du monde était de 9209 dollars. L'Afrique subsaharienne (1681 dollars) et l'Asie du Sud (2289 dollars) étaient les régions où le développement économique était le plus faible (Banque mondiale, 2008).

Ces pays sont également handicapés par le faible niveau de vie de leur population et notamment en matière de santé. Selon Acemoglu et Johnson (2006), les conditions sanitaires sont à l'origine des grandes différences de revenus entre les pays aujourd'hui et l'amélioration de celles-ci peut non seulement améliorer la qualité de vie mais aussi amener une croissance économique rapide. L'espérance de vie est en net recul à cause notamment du VIH/sida. En 2005, l'espérance de vie à la naissance était de 79,4 ans dans les pays industrialisés contre 54,5 ans pour les pays les moins avancés (PNUD, 2008, p.249). Un autre chiffre alarmant concerne la proportion de médecins à travers le monde. En Italie on compte 420 médecins pour 100 000 habitants alors que l'Ethiopie n'en compte que 3.

Finalement les résultats sont les mêmes que l'on regarde le développement économique, le développement humain ou le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté. L'Afrique subsaharienne et l'Asie du Sud sont les régions les plus pauvres. Au contraire, l'Amérique du Nord, l'Europe, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande se situent largement en tête. Ces deux groupes distincts - les pays pauvres et les pays riches, les pays en développement et les pays développés ou les pays du Sud et les pays du Nord - sont ainsi séparés par de grandes inégalités. C'est une des raisons majeures qui expliquent la motivation des pays riches à réparer ces inégalités au travers de l'aide publique au développement. C'est en septembre 2000 que la déclaration des Objectifs du

Millénaire pour le Développement (OMD) a été signée par les états membres de l'ONU. Pour engager le XXI^{ème} siècle sous de bons auspices, les états membres des Nations Unies se sont donnés huit objectifs essentiels à atteindre d'ici à 2015 : réduire l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, assurer un environnement durable et mettre en place un partenariat mondial pour le développement. Tous les pays membres de l'ONU se sont donc engagés à fournir des efforts pour atteindre ces objectifs d'ici 2015. De manière générale, les six premiers objectifs visent tous à réduire la pauvreté dans le monde et à améliorer le développement humain et économique de ces pays. Ils constituent le corps de la présente étude : par simplification ils seront regroupés ci-après sous l'expression de "réduction de la pauvreté".

L'aide publique au développement est l'instrument privilégié des pays du Nord pour atteindre les objectifs fixés en matière de réduction de la pauvreté. De ce fait, plus le degré d'efficacité atteint sera élevé, plus vite les objectifs seront réalisés. La question de son efficacité a été et reste encore sujet à de nombreux débats. En effet les gouvernements des pays du Nord, et notamment la Suisse, doutent de l'efficacité de l'aide et donc refusent d'augmenter leurs efforts en terme d'aide publique au développement (Goumaz, 2008b, p.12). En outre, les donateurs désirent investir sélectivement leurs aides, recherchant un retour maximum en terme de personnes sorties de la pauvreté. Dans la répartition de l'aide, la Banque mondiale préconise de choisir uniquement les pays ayant des politiques économiques de qualité. Selon elle, l'aide ne peut être efficace que dans les pays ayant de "bonnes" politiques économiques. Ce travail a pour but de vérifier si l'aide octroyée en fonction de la qualité des politiques économiques déployées par les pays pauvres est réellement efficace en terme de réduction de la pauvreté. Cette question macroéconomique est traitée en deux parties : la première partie définit l'aide publique au développement au travers de ses acteurs et de ses instruments et la deuxième traite de la question de l'efficacité de l'aide publique au développement en terme de réduction de pauvreté.

I Définition de l'aide publique au développement

Comme expliqué dans l'introduction, les inégalités entre les pays du Nord et les pays du Sud sont immenses (Heshmati, 2004). Une partie de cette différence est à chercher dans l'histoire du monde qui a vu les pays du Nord profiter de la révolution industrielle au détriment des pays du Sud (Bourguignon et Morrisson, 2002). Cette croissance des inégalités a motivé les pays riches à aider les pays pauvres (Alesina et Dollar, 2000). Seulement, comme les pays industrialisés ont pu s'en rendre compte, il n'existe aucune solution optimale pour augmenter radicalement la qualité de vie dans les pays pauvres.

Au fil des années, plusieurs visions se sont succédées avec peu de réussite et surtout des conséquences négatives pour le futur. Aujourd'hui les pays en développement pâtissent encore des prêts octroyés trop généreusement par les pays du Nord. Selon le Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde (CADTM), la dette totale des pays pauvres est estimée à 2600 milliards de dollars en 2004. Le problème est que la moitié des 42 pays dits pauvres et très endettés dépensent plus pour rembourser leur dette que dans le domaine social. A cause du service de la dette, ces pays n'arrivent plus à investir dans des projets de développement visant à améliorer la qualité de vie de leur population. De plus les statistiques actuelles ne démontrent que peu d'efforts de la part des pays donateurs servant à améliorer la situation des pays du Sud (pour la plupart moins de 0.7 pour cent de leur RNB), car les gouvernements des pays du Nord ne poursuivent qu'un objectif : l'efficacité de l'aide dans la lutte pour la réduction de la pauvreté. Ce chapitre définit l'aide publique au développement en présentant ses acteurs, les montants en jeu ainsi que ses principaux instruments dans le but de faciliter la compréhension des chapitres consacrés à l'efficacité de l'aide et aux incohérences des pays du Nord.

De manière générale, l'aide publique au développement (APD) est un transfert de ressources de pays industrialisés vers des pays pauvres dans un but de développement. Plus concrètement, il s'agit d'une notion statistique précise créée dans le but de mesurer le coût supporté par les donateurs et non les ressources réellement transférées vers les pays en développement. C'est en 1969 que le terme

d'aide publique au développement a été défini officiellement par le Comité d'aide au développement (CAD).³ Celui-ci désirait disposer d'un instrument international permettant de mesurer les efforts fournis par ses états membres pour soutenir le développement des pays les plus pauvres de la planète. Depuis lors, le CAD récolte et analyse les données fournies par les pays membres. Pour être comptabilisée comme APD, une dépense doit satisfaire quatre critères : (1) toute dépense doit être adressée à un pays en développement au sens du CAD (le CAD établit une liste tous les trois ans avec les pays bénéficiaires de l'APD) ou à défaut à un organisme international tel que la Banque mondiale ; (2) la dépense doit obligatoirement venir d'organismes publics (Etats, collectivités locales) ; (3) chaque dépense doit favoriser le développement économique et l'amélioration du niveau de vie dans le pays concerné ; (4) une dépense peut prendre la forme de dons ou de prêts et doit comporter un élément minimal de libéralité.⁴ (Charnoz et Severino, 2007 ; Lechevallier *et al.*, 2007)

1 Historique

Pour bien comprendre l'aide publique au développement, il est utile de l'insérer dans son contexte historique. Cette partie passe en revue les principaux événements depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale jusqu'à nos jours tout en exposant l'évolution de l'aide publique au développement durant ce demi-siècle. Par ailleurs les implications de certaines de ces visions dans les pays en développement ont eu des conséquences néfastes. L'étude de cas du Niger qui se trouve à la fin de ce chapitre illustre parfaitement l'évolution des paradigmes de l'aide dans ce pays et de ses conséquences sur le futur.

1.1 Origines de l'aide

L'aide publique au développement apparaît après la Seconde Guerre Mondiale. Les différentes nations s'unissent alors pour créer des institutions de coopération

³ Le Comité d'aide au développement (CAD), créé en 1960, encourage et harmonise l'aide des pays de l'OCDE aux pays en développement.

⁴ « L'élément de libéralité d'un prêt désigne l'écart entre le montant du prêt (le principal) et les remboursements prévisionnels actualisés (écart exprimé en pourcentage du principal) » (Lechevallier *et al.* 2007, pp.66-67).

économique et politique dans le but d'améliorer leurs relations. Ainsi, en 1944 déjà, a lieu la Conférence de Bretton Woods dont l'objectif principal est la mise en place d'une coopération monétaire, commerciale et financière afin de favoriser notamment la reconstruction et le développement économique des pays touchés par la guerre. C'est le début de l'entraide internationale moderne appliquée grâce au plan Marshall⁵ mis sur pied de 1948 à 1953 pour reconstruire l'Europe de l'Ouest. (Lechevallier *et al.*, 2007, pp. 14-16 ; Charnoz et Severino, 2007, pp. 4-5)

1.2 Evolution des paradigmes de l'aide

De 1950 aux années 2000, les différents cadres stratégiques d'intervention qui se sont succédés ont été conçus sur des faits récents de l'histoire économique et sur les erreurs du passé. A chaque fois, les économistes étaient persuadés d'avoir trouver la bonne direction à suivre car ils se basaient sur des faits qu'ils qualifiaient d'incontestables. Pourtant, chacune de ces grandes visions a déçu, engendrant par la suite une autre image de l'aide publique au développement. Ces conceptions ont oscillé entre trois types de priorité : la croissance économique, le développement social et l'équilibre financier.

a) 1950-1965 : la croissance économique grâce à l'industrialisation

A partir de 1950, le progrès est associé à la croissance économique par l'industrialisation, censée apporter des progrès sociaux (santé, éducation, réduction des inégalités, etc.) par effet de cascade. Le défi du développement est identifié comme un manque de moyens financiers et humains. Les stratégies s'orientent alors vers la construction d'infrastructures lourdes (routes, aéroports, centrales électriques, etc.) et la création d'industries de base (extraction minière, métallurgie, etc.). Pour ce faire, les pays demandeurs reçoivent une assistance financière et humaine grâce à des prêts, des dons en devise et une assistance technique. De plus pour financer l'industrialisation et les dépenses de l'Etat, les pays ont imposé l'agriculture et taxé les exportations de matières premières. Ils se sont également endettés auprès des banques étrangères.

⁵ Le 5 juin 1947 le secrétaire d'Etat américain George C. Marshall propose une assistance économique et financière à tous les pays d'Europe. Ils seront seize à accepter le *European Recovery Program* (ERP) ou Plan Marshall.

Cette période est marquée non seulement par une industrialisation locale fondée sur la substitution aux importations et la valorisation des matières premières (rendue possible par une forte protection douanière) mais aussi par une forte implication de l'Etat dans l'économie par la planification, la création d'entreprises publiques et le contrôle des circuits productifs et commerciaux (Bailly et Dufour, 2002, p.26).

Finalement plusieurs facteurs liés à des décisions prises pour des raisons politiques et qui n'étaient pas viables économiquement ont engendré une série d'échecs retentissants. Parmi ces facteurs, on peut notamment citer le fossé existant entre les capacités locales de gestion et la complexité technique des projets, le manque continu de devises nécessaires au renouvellement des équipements et l'inadaptation des technologies importées. Cette logique a certes contribué à la reconstruction de l'Europe grâce au plan Marshall mais l'aide américaine s'appuyait alors sur des institutions européennes fortes, capables de gérer les fonds de manière autonome et efficace. A l'inverse, cette stratégie s'est révélée peu efficace en Afrique et, dans une moindre mesure, en Amérique latine à cause de la faiblesse de leurs institutions. (Lechevallier *et al.*, 2007, pp.16-27 ; Charnoz et Severino, 2007, pp.72-74)

b) 1965 – 1980 : Le développement social dans les milieux ruraux

Suite à l'échec du développement par l'industrialisation, les pays du Nord et la Banque mondiale changèrent leur vision de l'aide et notamment la perception du secteur agricole. A partir des années 1965, la stratégie principale de l'aide repose sur des programmes intégrés de développement rural. Ces programmes coordonnent diverses activités économiques et sociales tout en impliquant à la fois des ministères, des autorités régionales et locales, des bailleurs de fonds et des experts étrangers. Le monde agricole est désormais perçu comme le lieu de combat contre la pauvreté. C'est pourquoi les paysans pauvres sont impliqués dans les efforts d'éducation, de santé, de formation technique, etc. Les investissements sont dès lors dirigés vers les secteurs dont les populations pauvres dépendent directement. L'aide alimentaire, les programmes d'éducation, les

campagnes de vaccinations reflètent ainsi cette évolution. (Lechevallier *et al.*, 2007, pp.28-36 ; Charnoz et Severino, 2007, pp.74-77)

c) 1980 – 2000 : Le surendettement des pays pauvres et l’ajustement structurel

A l’aube des années 1980, le problème du surendettement des pays en développement explose. Le cas du Mexique, qui suspend le remboursement de sa dette en 1982, inaugure une crise du système financier international. En effet des décennies d’emprunts ont rendu les endettements insoutenables. Le service de la dette devient une obligation de plus en plus douloureuse, car elle consomme d’importants volumes de devises que les pays n’arrivent plus à réunir. Les pays endettés se retrouvent par conséquent avec des déséquilibres budgétaires et des balances des paiements déficitaires.

Le paradigme de la redistribution et de l’accès aux services essentiels va laisser sa place à un nouvel objectif : la stabilité et l’équilibre macroéconomique. Le but est d’améliorer la situation comptable du pays emprunteur, sa capacité à attirer les investisseurs étrangers et de manière plus implicite, de garantir le paiement du service de la dette (Olivier, 2004). Il s’agit de l’ajustement structurel. Dans cette optique, le Consensus de Washington⁶ est mis sur pied à la fin des années 1980. Il énumère les dix réformes auxquelles devraient désormais se plier les Etats pour pouvoir recevoir de l’aide. Ces prescriptions contiennent entre autre une politique budgétaire restrictive, un ajustement des taux de change assurant la compétitivité des exportations, une ouverture commerciale, une ouverture aux investisseurs étrangers, une privatisation des entreprises d’Etat et une garantie stricte des droits de propriété. C’est le début d’une nouvelle idéologie où l’Etat n’a plus sa place au centre des débats. Lors de son discours d’investiture, Ronald Reagan synthétise cette idée comme suit : « L’Etat n’est pas la solution, c’est le problème »⁷.

En résumé, les nouveaux credo de la fin du XX^{ème} siècle sont le recours au marché et la réduction du rôle économique des Etats. Désormais « la stratégie de

⁶ Cette expression, utilisée pour la première fois en 1989 par l’économiste américain John Williamson, résume un ensemble de politiques économiques préconisées par la Banque mondiale et le FMI. A la base, ces recommandations avaient comme unique but de résoudre la crise financière de l’Amérique latine mais elles ont finalement structuré la pensée dominante du développement jusqu’au milieu des années 1990.

⁷ Voir http://contreinfo.info/article.php3?id_article=856. Consulté le 19 juin 2008.

développement ne reposera plus sur un effort public d'investissement financé par un endettement international, mais sur des réformes structurelles devant construire des économies libérées de l'emprise étatique, ouvertes au commerce et aux investissements privés » (Charnoz et Severino, 2007, p.78). Ces changements de règles se sont révélés difficiles à appliquer. En effet comment faire affronter la concurrence internationale à des entreprises habituées à un marché protégé ? Comment rendre l'administration plus performante ? En plus ces changements doivent intervenir dans des pays écrasés par la dette accumulée pendant les beaux jours de l'industrialisation (Bailly et Dufour, 2002, p.27). Il n'est donc pas surprenant que peu d'améliorations ont été constatées durant la fin du siècle dernier. (Lechevallier *et al.*, 2007, pp.37-45 ; Charnoz et Severino, 2007, pp.77-81)

d) Les années 2000 : Réduction de la pauvreté grâce à la croissance économique

En ce début de siècle, la lutte contre la pauvreté, la bonne gouvernance et la sauvegarde de l'environnement sont au centre des préoccupations. Malgré les efforts d'ajustement structurel, la croissance économique sud-américaine n'est toujours pas au rendez-vous et, pire encore, le niveau de vie dans certains pays africains s'est même parfois dégradé. De plus suite à la crise asiatique de 1997, des pays comme l'Indonésie, la Thaïlande ou la Corée du Sud ont vu un accroissement de la pauvreté après des décennies de progrès. L'ajustement structurel ayant conduit à un sous-investissement chronique en capital physique et humain, à des libéralisations commerciales et financières hâtives, à des privatisations mal encadrées, est désormais remis en question. (Charnoz et Severino, 2007, pp. 81-83)

"L'ajustement à visage humain" apparaît et met en avant l'urgence des préoccupations productives et sociales. Les fonctions de redistribution de l'Etat comme la fourniture des services de base (santé, éducation, etc.) deviennent une des priorités. Cette évolution sociale de l'aide est appuyée par l'adoption des Objectifs du Millénaire pour le développement. Pour y arriver, les institutions sont analysées et la qualité de l'environnement juridique est particulièrement mise en avant.

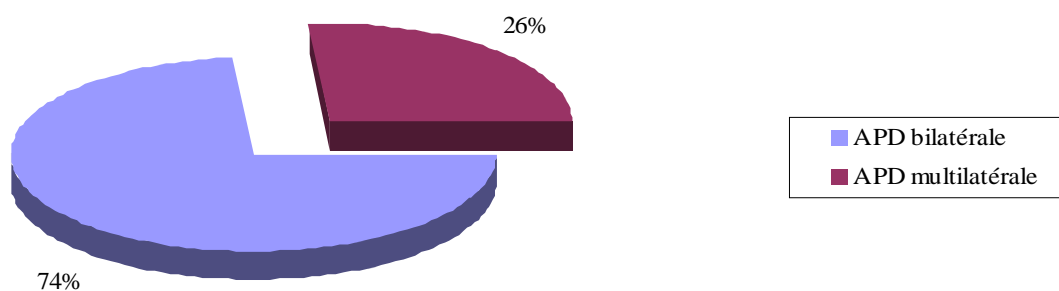
C'est dans ce contexte que le thème de la bonne gouvernance apparaît : « Une bonne gouvernance est assurée lorsque l'interaction ainsi que la répartition des rôles entre l'Etat, la société civile et l'économie privée reposent sur quelques principes essentiels : participation, transparence, non-discrimination, efficacité et fiabilité dans les affaires publiques. Ces principes doivent garantir aux citoyens d'un pays la possibilité de définir librement leur développement en étant parfaitement conscients de leurs droits et de leurs devoirs » (DDC, 2003, p. 27).

Le thème environnemental fait aussi son apparition suite à l'épuisement de nombreuses ressources naturelles locales (sols, eau, etc.) comme globales (ressources fossiles, minerais) et de la reconnaissance croissante des facteurs humains dans le réchauffement climatique (Charnoz et Severino, 2007, pp.81-83).

2 Instruments principaux de l'aide publique au développement

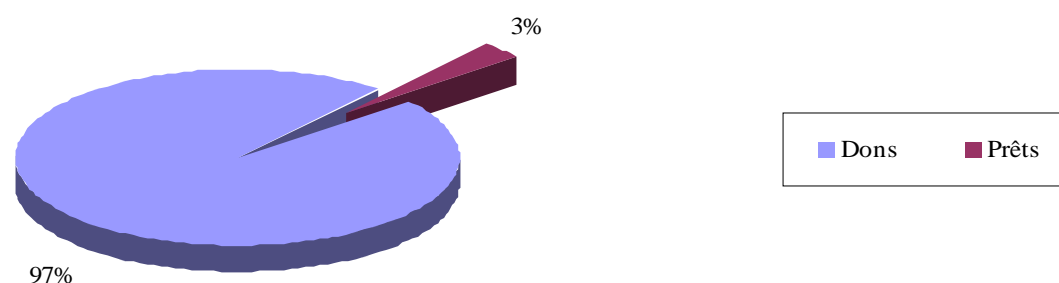
Chaque pays a à sa disposition différents instruments pour utiliser les fonds qu'il désire investir dans l'aide publique au développement. Tout d'abord il lui faut répartir son aide entre l'aide bilatérale et l'aide multilatérale. Dans cette partie et par la suite, seule l'aide bilatérale sera abordée, car il s'agit d'une aide directe entre le pays donneur et le pays receveur qui ne passe pas par un intermédiaire comme avec l'aide multilatérale. L'aide bilatérale est scindée en deux, à savoir les dons et les prêts. Dans cette partie, seuls les instruments du groupe des dons ayant une importance significative (plus de 5 pour cent par rapport aux dons totaux) sont expliqués. En effet la question de l'efficacité de l'aide traitée dans ce travail est relative aux dons et non aux prêts. Les dons comprennent surtout comme instruments les projets et l'aide-programme, la coopération technique, l'aide humanitaire et la remise de dette. Dans la répartition de l'aide bilatérale il faut encore tenir compte des frais administratifs qui absorbent tout de même 5 pour cent des dons. Les graphiques 1, 2 et 3 résument la répartition totale de l'APD des pays membres du CAD.

Graphique 1 Répartition de l'APD totale en 2006



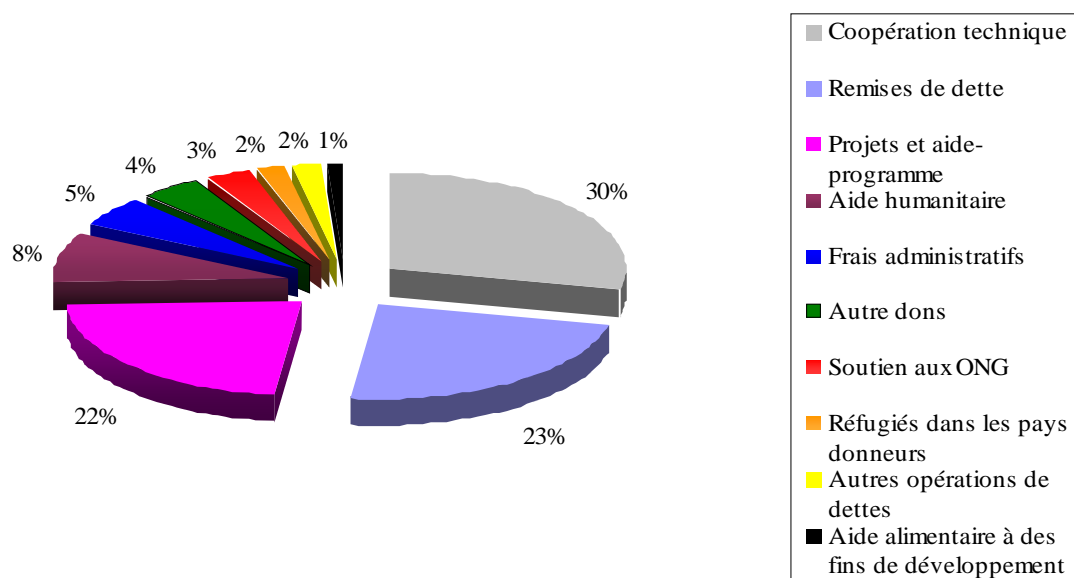
Source : OCDE, statistiques en ligne 2008

Graphique 2 Répartition de l'aide bilatérale en 2006



Source : OCDE, statistiques en ligne 2008

Graphique 3 Répartition des dons entre les principaux instruments en 2006



Source : OCDE, statistiques en ligne 2008

2.1 Projets et aide-programme

L'aide projet est l'instrument le plus classique de l'aide publique au développement. Il consiste à soutenir un projet spécifique (équipements, infrastructures sociales, opérations de modernisation) tout en contrôlant sa bonne réalisation. Son but est de stimuler le développement local. La logique de cette aide est la suivante : dans la mesure où un financement est accordé pour un projet, des moyens et des activités sont mis en œuvre pour réaliser le projet (par ex. construction d'un puits). Une fois le projet terminé, il va engendrer des résultats (par ex. un meilleur accès à l'eau potable) qui vont avoir un impact sur le long terme (par ex. une baisse de la prévalence des maladies hydriques). Les donateurs aiment beaucoup ce type d'aide car ils ont la possibilité de vérifier la bonne réalisation de chaque étape et ont donc une mainmise directe sur le projet. (Charnoz et Severino, 2007)

L'aide programme est quant à elle un terme générique regroupant différents outils avec des objectifs de nature macroéconomique ou sectorielle (santé, éducation, énergie, etc.). Le but recherché est le développement du pays en général. Les ressources sont par contre acheminées directement vers les gouvernements bénéficiaires sans passer par des structures parallèles comme avec les projets. Avant la mise sur pied d'une telle aide, des négociations approfondies ont lieu pour définir la stratégie à adopter. Toutes les aides programmes supposent un transfert de devises qui sont ensuite converties dans la monnaie locale du pays dans le but d'accroître ses dépenses, diminuer sa fiscalité ou maîtriser son endettement. Concrètement, cela peut se traduire par un soutien à la balance des paiements (si les fonds soutiennent les capacités d'importation du pays en compensant les soldes déficitaires de la balance commerciale), par une aide budgétaire globale (si les fonds renforcent le budget global de l'Etat), par une aide budgétaire sectorielle (si les fonds renforcent le budget d'une politique publique particulière) ou par un allègement de dettes (si les fonds sont libérés à travers une réduction du service de la dette).

2.2 Coopération technique

Avec 28 pour cent de l'aide bilatérale sous forme de dons, la coopération technique est le principal instrument utilisé par les pays membres du CAD. Elle recouvre toute la gamme des activités d'aide visant à élever le niveau des connaissances, des qualifications, du savoir-faire technique et des aptitudes productives des habitants des pays en développement selon le CAD. Ses principaux outils sont la création de filières de formation, la fourniture de prestations d'experts, des avis, des enquêtes et des études. Concrètement la coopération technique englobe d'une part les subventions aux ressortissants de pays bénéficiaires de l'aide recevant un enseignement ou une formation dans leur pays ou à l'étranger, et d'autre part les paiements destinés à défrayer les consultants, conseillers, et personnels analogues, de même que les administrateurs en mission dans les pays bénéficiaires (y compris le coût du matériel correspondant).

2.3 Aide humanitaire

« L'aide humanitaire vise à porter secours, en urgence, aux populations victimes de catastrophes naturelles ou technologiques, ainsi qu'aux victimes des conflits (réfugiés, déplacés) » (Lechevallier *et al.*, 2007, p.85). Les pays utilisent cet instrument suite à une demande des Etats, des agences onusiennes ou d'une ONG. Dans la majeure partie des cas, cet instrument est dirigé sur le terrain par des programmes spécialisés tels que le Comité International de la Croix-Rouge (CICR). Ces dernières années les principaux bénéficiaires de ce type d'aide ont été l'Irak, l'Ethiopie et l'Afghanistan. Malgré qu'elle soit comptabilisée comme APD, elle est très différente des autres instruments dans la mesure où elle est utilisée dans l'urgence et sa culture professionnelle est l'humanitaire. Elle correspond à 8 pour cent des dons.

2.4 Remise de dette

Dans le but d'alléger la dette des pays pauvres, les pays du Nord utilisent différents types d'outils tels que l'annulation pure et simple de la dette, les rééchelonnements, les réductions et les consolidations de dettes qui permettent de

rembourser le prêt en un seul paiement. Suite au surendettement des pays en développement, une initiative intitulée Pays pauvres très endettés (PPTTE) a été mise sur pied en 1996. Un pays n'est éligible à l'allégement de sa dette seulement s'il répond aux conditions suivantes : (1) le pays doit faire face à une dette insupportable ; (2) il doit être en mesure de donner la preuve qu'il a engagé des réformes macroéconomiques ; (3) il doit créer un cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. Pour pouvoir bénéficier d'une réduction intégrale, le pays doit continuer de donner la preuve qu'il met en place des programmes de réformes convenus avec les donateurs. Mais face à la faillite de nombreux pays pauvres au cours des années 1990, plusieurs pays industrialisés ont tout simplement annulé certaines dettes bilatérales. A l'heure actuelle 23 pour cent des dons est affectés à la remise de dette. (Charnoz et Severino, 2007, p.20)

3 Montants en jeu du côté des pays donateurs

Depuis le début de l'aide publique au développement moderne, l'APD a toujours été financée en majorité par les pays dits riches et développés. Actuellement 97 pour cent (selon les statistiques de l'OCDE) de l'aide mondiale sont octroyés par les pays industrialisés. Mais depuis peu, des nations comme le Brésil, l'Inde ou la Chine financent également des programmes d'aide et se retrouvent par conséquent en position simultanée de bénéficiaire et de donateur. En termes financiers, l'APD bénéficie d'un regain d'intérêt de la part des Etats donateurs du CAD suite au Consensus de Monterrey⁸ de 2002. Les volumes n'ont certes jamais été aussi élevés mais en terme d'effort, le pourcentage du revenu national brut octroyé aux pays du Sud recule chaque année. Cette partie passe en revue les pays donateurs ainsi que leurs efforts respectifs en matière d'aide publique au développement.

⁸ Le consensus de Monterrey a créé un nouveau cadre d'engagements mutuels dans lequel les pays développés s'engagent à mettre en œuvre des moyens financiers et techniques accrus et les pays en développement doivent appliquer les principes de bonne gouvernance et favoriser un environnement économique favorable à l'investissement.

3.1 Pays donateurs d'aide

Les pays membres du CAD financent pratiquement la totalité de l'APD mondiale. Il s'agit des pays de l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada), de l'Asie (Japon), de l'Europe (quinze pays de l'Union européenne, la Norvège et la Suisse) et de l'Océanie (Australie et Nouvelle-Zélande). Les pays arabes exportateurs de pétrole (Arabie Saoudite, Koweït, Emirats arabes unis) constituent un autre groupe de donateurs. Ils financent environ 2 pour cent de l'APD mondiale depuis 1990. Le troisième groupe englobe les pays qui sont à la fois bénéficiaires et contributeurs de l'aide. On les nomme les "donateurs émergents". Il s'agit notamment de l'Argentine, du Brésil, de la Chine, de l'Inde et du Mexique. En effet, le développement de ces pays est freiné par la pauvreté qui les entoure. Ils utilisent l'aide publique au développement pour créer de nouvelles alliances politiques, commerciales et énergétiques. Par contre il est très difficile de quantifier l'aide octroyée par les pays du Sud, car les données fiables sont rares. Ce qui est sûr, c'est que les volumes d'aides sont encore très faibles en regard à l'APD mondiale, mais la tendance est à la hausse.

3.2 Montants d'aide octroyés

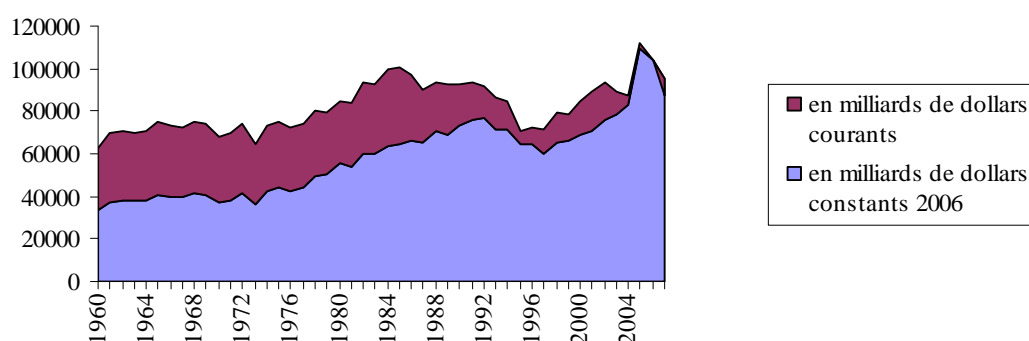
Comme indiqué précédemment, les pays membres du CAD financent plus de 97 pour cent de l'APD mondiale. Dans la mesure où il est difficile de trouver des informations fiables concernant les volumes d'aide octroyés par les pays non membres du CAD et compte tenu de l'importance de l'aide accordée par les pays membres du CAD, l'analyse des montants en jeu se concentre uniquement sur l'APD de ces pays.

Entre 1960 et 1991, les volumes d'aide, tant en valeur courante que constante, ont connu une croissance économique quasi continue. L'aide a ensuite fortement diminué jusqu'en 1997, date de la crise asiatique. Les responsables de cette dégradation sont la fin de la guerre froide⁹ et l'effondrement de l'aide soviétique

⁹ Durant la guerre froide, les deux blocs aidaient les pays pauvres dans le but unique qu'ils ne passent pas à l'ennemi. Dès la fin de la guerre, de grands ajustements dans les volumes et dans la répartition géographique de l'aide ont eu lieu et de nombreux gouvernements ont été lâchés.

ainsi que le surendettement des pays en développement.¹⁰ Dès 1998 les volumes d'aide repartent à la hausse. Le graphique 4 en est l'illustration. En 2005, on peut remarquer une forte augmentation de l'APD nette,¹¹ due en partie à l'annulation de nombreuses dettes et aussi aux fonds affectés à la reconstruction de l'Irak et de l'Afghanistan. En 2006, l'APD nette des pays membres du CAD s'est élevée à 104 milliards de dollars (dollars courants) et l'APD brute à 117 milliards de dollars.

Graphique 4 APD nette des pays membres du CAD, 1960-2007



Source : OCDE, statistiques en ligne 2008

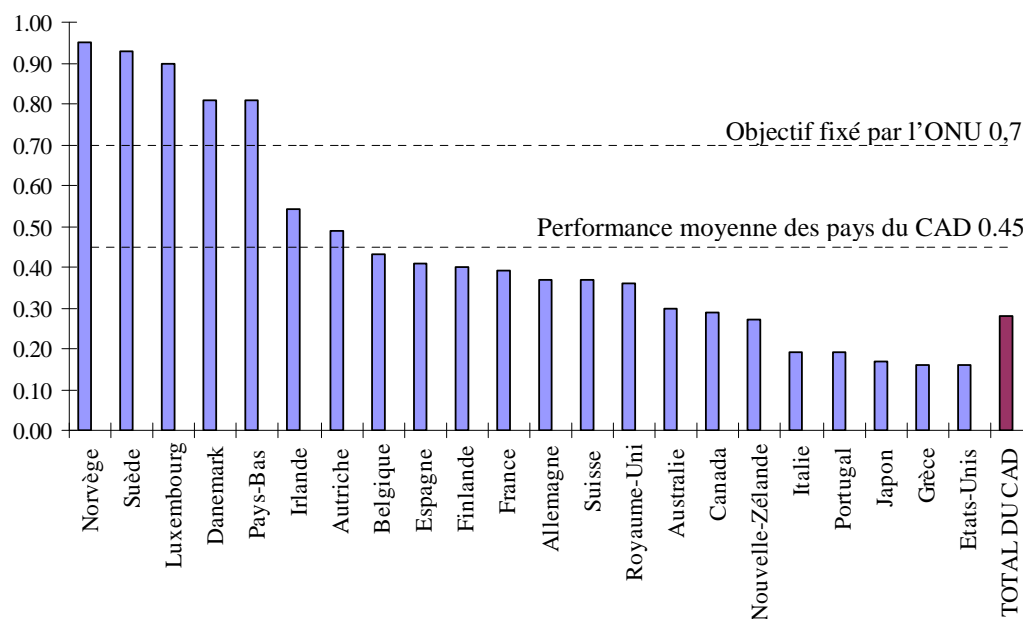
Pour la majorité des pays, l'aide publique au développement représente moins de 0.7 pour cent de son RNB, objectif adopté par l'ONU en 1970. En 2002, lors de l'adoption du consensus de Monterrey, cet objectif a été confirmé dans le but d'éliminer la pauvreté, d'atteindre une croissance économique soutenue et de promouvoir le développement durable. L'objectif de 0.7 pour cent de la richesse nationale est en quelque sorte la mesure de l'effort national en ce qui concerne l'APD. Le graphique 5 montre l'APD nette allouée en pourcentage du RNB pour les pays membres du CAD. On peut observer que seuls cinq pays ont atteint l'objectif fixé par l'ONU. En ce qui concerne la Suisse, elle fait office de mauvais élève avec seulement 0.37 pour cent de son RNB alloués à l'aide publique au

¹⁰ Les pays du Nord ont diminué fortement les montants octroyés, car ils se sont rendus compte que la situation des pays en développement ne s'était pas améliorée malgré un fort afflux de ressources.

¹¹ Les versements représentent le transfert effectif des ressources financières au niveau international. Ils sont comptabilisés soit bruts (c'est-à-dire les montants effectivement versés), soit nets (c'est-à-dire les montants bruts moins le remboursement du capital au titre de prêts antérieurs).

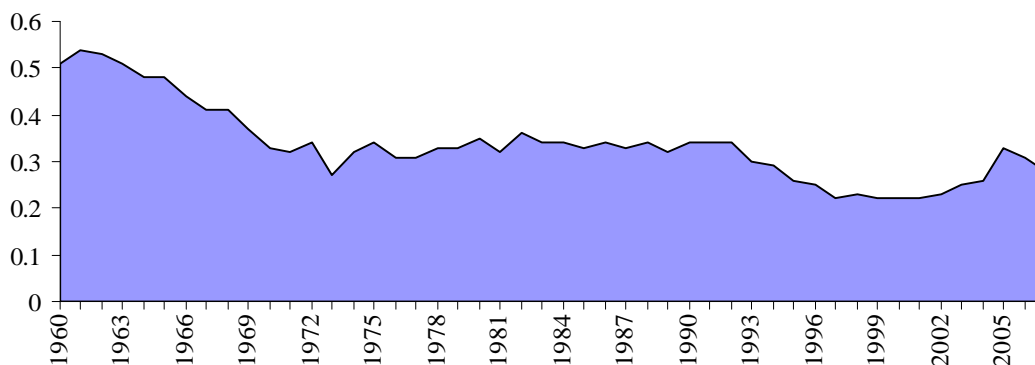
développement contre 0.39 pour cent en 2006 et 0.44 pour cent en 2005 (Confédération Suisse, 2006, p.13). En effet, en 2006, la Suisse a diminué ces remises de dettes, ce qui a conduit à une diminution de son APD. Il faut donc être attentif quant au contenu de l'aide publique au développement. En effet, l'APD fluctue bien souvent en fonction des remises des dettes et non en fonction d'une augmentation de transfert réel d'argent des pays du Nord vers les pays du Sud.

Graphique 5 APD nette en 2007 – en pourcentage du RNB



Source : OCDE, statistiques en ligne 2008

Si on regarde l'effort des pays membres du CAD rapporté à leur RNB (voir graphique 6), la remontée de l'aide dans les priorités gouvernementales paraît encore plus modeste. On remarque tout de même une augmentation certaine depuis ces trois dernières années due surtout aux fonds affectés à la reconstruction de l'Irak et de l'Afghanistan. Les nouvelles justifications de l'aide semblent avoir stoppé la décroissance de l'effort de l'utilité de l'aide post guerre froide. Malgré les efforts des pays du Nord, l'aide publique au développement n'a pas encore convaincu les gouvernements de lui donner un profil à la mesure des enjeux globaux actuels (Charnoz et Severino, 2005, p.34). En effet, les pays doutent de l'efficacité de l'aide publique au développement et par conséquent ne veulent pas octroyer de l'aide sans garantie de son efficacité dans la lutte contre la pauvreté.

Graphique 6 APD nette des pays membres du CAD en fonction du RNB (1960-2007)

Source : OCDE, statistiques en ligne 2008

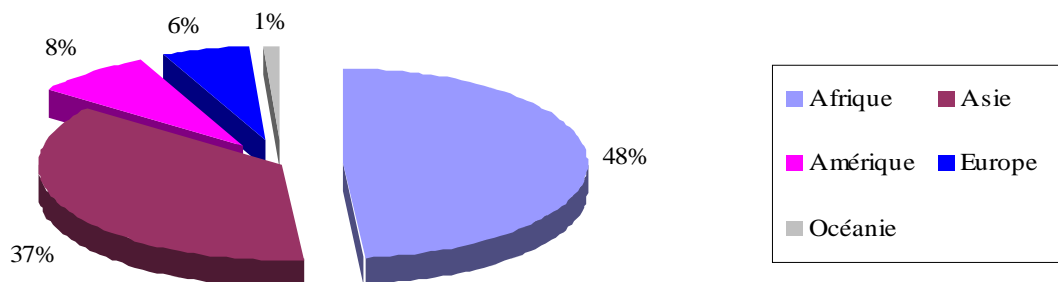
4 Montants en jeu du côté des pays bénéficiaires

Après s'être concentrée sur le point de vue des donateurs, cette partie se consacre aux pays bénéficiaires de l'aide. Le CAD établit tous les trois ans une liste dans laquelle les pays bénéficiaires de l'APD sont classés en fonction de leur taux de pauvreté. Cette liste a surtout été conçue pour servir à des fins statistiques. En effet, elle permet d'évaluer et de classer l'aide provenant des pays membres du CAD. Seuls les volumes d'aide octroyés aux pays figurant sur la liste sont considérés comme APD.

Il serait logique de penser que ce sont les pays les plus pauvres qui reçoivent le plus d'aides. Or, ce n'est pas le cas au regard des statistiques disponibles du CAD. En effet les critères de sélection des pays développés quant à l'octroi de leur aide ne dépendent pas uniquement du taux de pauvreté du pays en développement, mais aussi de certaines conditionnalités liées à l'aide.

4.1 Pays éligibles à l'APD

Du point de vue géographique (voir graphique 7), la majorité de l'aide est dirigée vers l'Afrique à raison de 49 pour cent. Le reste est réparti entre l'Asie (37 pour cent), l'Amérique (8 pour cent), l'Europe (6 pour cent) et l'Océanie (1 pour cent).

Graphique 7 Répartition géographique de l'APD en 2007

Source : OCDE, statistiques en ligne 2008

Pour connaître les pays éligibles à l'aide publique au développement, le CAD établit un classement des pays en fonction du revenu moyen sur trois ans. Selon la liste de 2006, cent cinquante-deux pays sont classés comme pays en développement. Ces pays sont ensuite répartis en quatre groupes (Charnoz et Severino, 2007, p.9) :

a) Les pays les moins avancés (PMA)

Ils regroupent les cinquante nations les plus vulnérables : faible revenu (RNB par habitant inférieur à 750 dollars pour les ajouts à la liste et inférieur à 900 dollars pour les retraits de la liste), insuffisance des ressources humaines (mesurée par un indice du capital humain se fondant sur plusieurs indicateurs tels que le pourcentage de la population sous-alimentée, le taux de mortalité infantile, le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire et secondaire et le taux d'alphabétisation des adultes) et la forte vulnérabilité économique (mesurée par un indice fondé sur des indicateurs tels l'indice d'instabilité de la production agricole, la proportion de la population déplacée par des catastrophes naturelles, l'indice d'instabilité des exportations de biens et services, l'exposition aux crises et l'éloignement économique). Pour chacun de ces trois critères, différents seuils sont utilisés pour inclure un pays dans la liste ou pour l'en retirer.

Un pays peut être ajouté à la liste des PMA s'il n'atteint aucun des trois seuils et si sa population ne dépasse pas 75 millions de personnes. Il peut en sortir s'il atteint deux seuils sur trois au cours de deux révisions triennales consécutives de la liste (CNUCED, 2007, p.4). Ces pays sont largement concentrés en Afrique

subsaharienne. Des pays d'Asie comme le Bangladesh, le Cambodge ou Myanmar (Birmanie) font également partie de ce groupe. Ils représentent 11 pour cent de la population mondiale et 2 pour cent du PIB de la planète.

b) Les autres pays à faible revenu (PFR)

Ce sont les dix-huit pays dont le RNB par habitant était inférieur à 825 dollars en 2004. Ils comprennent surtout des pays très peuplés tels que l'Inde, le Pakistan ou encore le Nigeria. Ce groupe représente 26 pour cent de la population mondiale et 9 pour cent du PIB total.

c) Les pays et territoires à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI)

Ce groupe comprend les pays dont le RNB par tête était compris entre 826 et 3255 dollars en 2004. Quarante-huit pays entrent dans ce groupe dont fait notamment partie la Chine. Ils représentent 35 pour cent de la population et 20 pour cent du PIB mondial.

d) Les pays et territoires à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS)

Ils englobent trente-six pays ayant en 2004 un RNB par habitant compris entre 3256 et 10 065 dollars. Ils représentent 7 pour cent de la population mondiale et 7 pour cent du PIB.

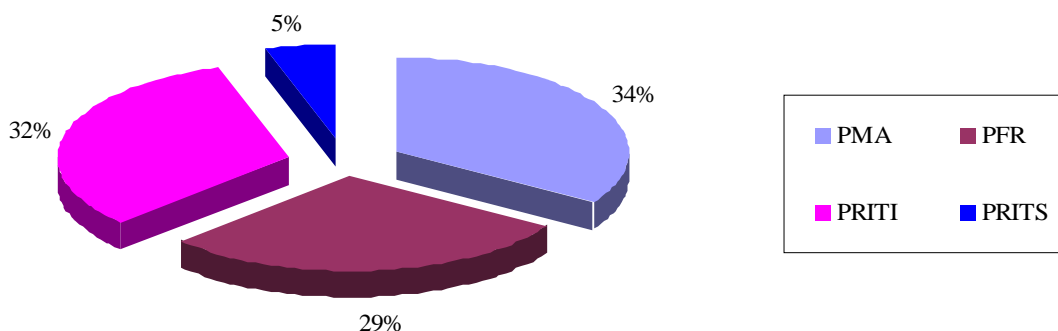
4.2 Répartition de l'aide entre les pays éligibles

En terme de volume, les PMA sont les principaux bénéficiaires de l'aide. Mais ils ne reçoivent pas beaucoup plus d'aide que les deux catégories supérieures (voir graphique 8).

Lorsqu'on observe la relation entre l'aide par tête et le revenu par tête, on se rend compte que la distribution est très imparfaite. Le graphique 9 montre la relation existant entre l'aide et le RNB par habitant. En effet, ce ne sont pas nécessairement les pays les plus pauvres qui reçoivent le plus d'aides mais les pays les moins peuplés. De plus comme les pays veulent que l'aide octroyée aux pays en développement soit efficace, nombreux sont ceux qui mettent des

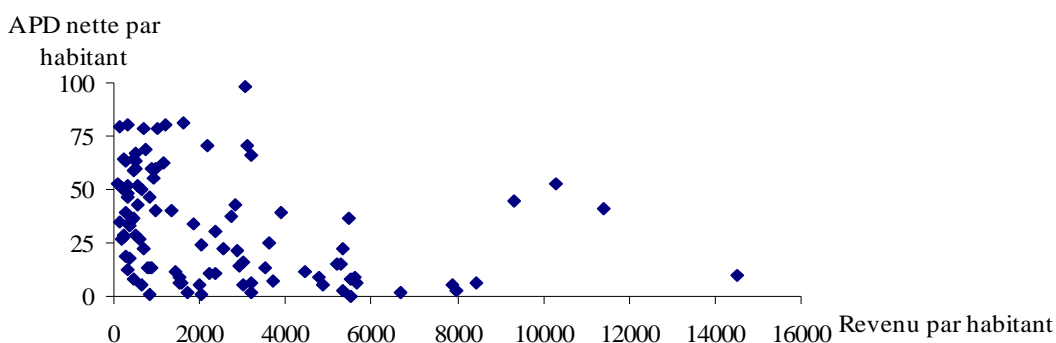
conditions à leur aide. Le chapitre II traite en détail de l'aide conditionnelle à la réduction de la pauvreté d'un point de vue macroéconomique.

Graphique 8 Répartition de l'APD entre les groupes des PED (2007)



Source : OCDE, statistiques en ligne 2008

Graphique 9 Relation entre aide nette par habitant et revenu par habitant en 2006



Source : OCDE, statistiques en ligne 2008

Certains pays comme les Etats-Unis, l'Italie ou l'Australie lient encore beaucoup leur aide. L'aide est dite liée lorsque son octroi est conditionné à l'achat de biens et services par le pays bénéficiaire auprès du pays donateur. Cette pratique, encore répandue au début des années 1990, a beaucoup reculé depuis dans la plupart des pays. Selon les déclarations des Etats à l'OCDE, elle ne concernerait plus que 9 pour cent de l'aide bilatérale en 2004, contre 55 pour cent au début des années 1980. Malheureusement, tous les pays ne sont pas encore disposés à aider les pays en développement sans attendre un retour sur investissement.

5 Etude de cas

Cette étude de cas montre de manière concrète les problèmes qui se sont posés et qui se posent encore quant à l'efficacité de l'aide publique au développement. Cet exemple illustre les conséquences engendrées par les mauvaises décisions prises depuis 1950. Au travers de cette étude, on se rend compte que rendre l'aide publique au développement efficace est très difficile et qu'il n'existe pas de solution optimale.

L'aide publique au développement au Niger Les défis de l'éradication de la pauvreté¹²

Le Niger est un vaste pays d'Afrique de l'Ouest aux trois quarts désertiques. C'est un pays multiethnique qui constitue une terre de contact entre l'Afrique noire et l'Afrique du nord. En 2003 il comptait environ 12 millions d'habitants pour une superficie totale de 1 267 000 km². Les deux tiers de la population sont considérés comme extrêmement pauvres, car ils vivent avec moins de 1 dollar par jour. Les plus importantes ressources naturelles du Niger sont l'or, le fer, le charbon, l'uranium et le pétrole. Mais ce sont les ressources extérieures qui financent encore entre 40 et 50 pour cent du budget de fonctionnement de l'Etat et près de 90 pour cent des investissements publics. Il n'y a donc rien d'étonnant qu'un tel pays ait été classé en 2002 avant-dernier par l'IDH. Après quarante années de soutien de la communauté internationale, l'échec des politiques de développement économique et social mises en œuvre est très clair. Pour comprendre ces échecs, il est utile de revenir en arrière et de faire un bref historique de la situation du pays et de son évolution.

a) Evolution des paradigmes de l'aide

Suite à l'indépendance du pays en 1960, le gouvernement du Niger a cherché à s'impliquer dans l'économie nationale en administrant les principaux services publics dans le but de stimuler la croissance économique avec les sommes reçues

¹² La totalité de l'étude de cas provient de Olivier (2004), p.135-171.

de l'aide publique au développement. L'Etat était omniprésent. Durant les années 1970 les finances publiques se sont rapidement accrues, grâce notamment à l'exploitation des mines d'uranium. Dans le même temps, les pouvoirs publics appuyés par les partenaires au développement se sont engagés dans la création de structures d'exploitation dans la quasi-totalité des secteurs de l'économie pour augmenter la croissance économique et créer des emplois. Tous ces investissements ont fait augmenter la dette publique de 25.6 millions d'euros en 1972 à 83.5 millions d'euros à la fin des années 1980, soit une hausse de 226 pour cent en huit ans. Malheureusement tous ces investissements ont été réalisés sans considération de l'amélioration effective de la situation des pauvres.

Carte 2 Situation géographique du Niger



Entre 1973 et 1974 une grande sécheresse a provoqué un déficit alimentaire sans précédent. Les effets destructeurs de la sécheresse ont été amplifiés à la fin des années 1970 par la chute des recettes d'exportation de l'uranium. Malgré tout le PIB a crû régulièrement passant de 274.4 millions d'euros en 1975 à 817 millions d'euros en 1980, soit une augmentation de 298 pour cent.

A partir de 1981 le Niger est entré dans une période de récession suite aux événements évoqués précédemment. A cause de la forte croissance démographique, le PIB par habitant a diminué pour atteindre 135 euros en 1989 alors que le PIB total continuait à augmenter et totalisait 1012 millions d'euros. A la même époque la dette extérieure a explosé. Elle a atteint 279 millions d'euros

en 1981 contre 132 millions d'euros un an plus tôt. Le Niger est alors entré dans le cycle de l'ajustement structurel, paradigme des années 1980. Les autorités se sont engagées dans une série de programmes de stabilisation avec pour objectif la libéralisation de l'économie, la maîtrise des finances publiques, l'amélioration du cadre juridique des entreprises et le désengagement de l'Etat du secteur concurrentiel pour accroître la productivité de l'économie et l'offre privée. Les résultats escomptés n'ont pas été atteints : le PIB courant est resté relativement stable, les recettes fiscales ont régressé, l'offre privée a augmenté uniquement dans le tertiaire et la demande intérieure s'est maintenue.

b) Stratégie actuelle

En ce début de siècle, le Niger se trouve donc dans une situation précaire. Plus de la majorité de sa population est considérée comme pauvre. Et étant donné ses nombreuses dettes, le pays n'arrive pas à investir dans des services sociaux dont aurait grandement besoin sa population. Suite aux OMD le gouvernement nigérien a élaboré une stratégie de réduction de la pauvreté¹³ fondée sur la conviction que celle-ci passe par une croissance économique soutenue, créatrice d'emplois et génératrice de revenus chez les pauvres. Cette orientation a été conditionnée par une option politique basée sur une gestion saine des affaires publiques, la restauration des équilibres macroéconomiques, un secteur privé dynamique et une exploitation durable des ressources naturelles.

c) Externalités influençant négativement la stratégie adoptée

A la fin du siècle passé, le pays a subi une instabilité politique sans précédent : il a vécu cinq constitutions, une dizaine de Premiers Ministres et plusieurs successions de gouvernements. L'instabilité et la dégradation des capacités institutionnelles ont engendré la politisation de l'administration et plus généralement la mauvaise gouvernance. La conséquence d'une telle situation a été l'absence d'une vision à long terme dans la gestion des affaires publiques. Par conséquent les finances publiques ont poursuivi leur dégradation au point

¹³ La stratégie de réduction de la pauvreté (SRP) est préparée dans le contexte de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE). Elle ambitionne de réduire significativement la pauvreté au Niger. La SRP constitue le cadre principal d'orientation économique et sociale.

d'entraîner le gel des salaires puis leur réduction et, enfin, l'accumulation d'arriérés.

Sur le plan des ressources humaines, force est de constater que la situation de la fonction publique a été caractérisée par le départ de plusieurs cadres techniques de haut niveau sans qu'on ne s'en soit préoccupé ou qu'on n'ait pris des mesures pour assurer la relève. De ce fait les effets des politiques de renforcement des capacités qui avaient été mises en œuvre pendant les décennies antérieures, ont progressivement disparu.

La coordination et la concertation ont également été insuffisantes entre le gouvernement, la société civile et les partenaires au développement. Cette faiblesse a entraîné des duplications et des concentrations des interventions dans certaines régions pendant que d'autres ont été complètement délaissées. Elle a aussi engendré des dispersions de ressources qui n'ont eu aucun impact durable.

De plus les partenaires au développement n'ont pas toujours harmonisé leurs méthodes dans les sites d'intervention. Cette situation a eu pour effet d'instaurer chez les populations des tendances à choisir leurs partenaires privilégiés en fonction des avantages qu'ils tiraient à court terme de leur collaboration avec eux. A l'inverse, elles opposaient des résistances de nature à bloquer sur le terrain les partenaires dont elles trouvaient les actions peu avantageuses. Les évaluations des projets réalisés ont été assez souvent décevantes, du fait que les réalisations n'étaient pas fondées sur les besoins des populations.

d) Quelques avancées positives dans le développement humain

Malgré tout, la contribution de la coopération au développement a permis, selon le système des Nations unies au Niger, de faire des avancées dans plusieurs domaines du développement social. Elle a notamment facilité une prise de conscience rapide de la nécessité de scolariser les jeunes filles, d'introduire et de faciliter l'accès aux contraceptifs. Elle a permis de renforcer les infrastructures sanitaires et scolaires, d'accroître les mesures de prévention comme la vaccination et la lutte contre le VIH/sida ainsi que d'appuyer la politique de sécurité alimentaire. Elle a également contribué au renforcement des capacités nationales et à la promotion d'une bonne gouvernance.

e) Bilan après 40 ans d'aide

Après quarante années d'aide, la pauvreté est encore massive au Niger. Elle touche 63 pour cent de la population. Sur le plan économique et financier, le Niger se trouve dans l'incapacité d'assurer son autosuffisance alimentaire malgré un secteur agricole important. Face à la concurrence des produits subventionnés et déversés sur le marché national, les producteurs locaux perdent progressivement la capacité de commercialiser leurs produits sur le territoire national et/ou d'exporter. Au cours des deux dernières décennies, la croissance économique a été très faible. Ainsi le taux de croissance économique est resté inférieur à celui de la population, ce qui a engendré une baisse continue du revenu réel par tête.

Malgré de nombreux programmes d'ajustement structurel, les finances publiques continuent de se dégrader. En 1990, les ressources internes de l'Etat représentaient 78 pour cent des dépenses courantes. Ce ratio est passé à 58 pour cent en 1994 et finalement 62 pour cent en 2002. En somme, le déficit budgétaire demeure pour les autorités une préoccupation permanente depuis ces vingt dernières années. Cette situation a naturellement généré des arriérés de paiements intérieurs et extérieurs insoutenables,¹⁴ dont l'assainissement s'est souvent opéré au détriment des secteurs sociaux qui se sont, de ce fait, progressivement détériorés.

En 2000, l'espérance de vie des Nigériens n'était que de 48,9 ans ; la fécondité était estimée à 7 pour cent, soit l'une des plus fortes du monde ; la mortalité infanto-juvénile était encore particulièrement forte (27 pour cent). La disponibilité et l'accessibilité des soins et des services sanitaires ne dépassaient guère 48 pour cent. Le service de la dette s'est pour sa part inscrit à 71 millions d'euros soit 26 pour cent des recettes d'exportations et 44 pour cent des recettes internes totales.

Le problème du Niger et de l'Afrique en général réside dans son incapacité à exploiter les processus de mondialisation, incapacités résultant notamment d'obstacles structurels à la croissance économique et au développement que sont les sorties de ressources et les termes de l'échange. De plus, les échecs de leaderships politiques et économiques empêchent la mobilisation cohérente des

¹⁴ Les arriérés se sont respectivement établis à 420 millions d'euros et 1540 millions d'euros en 2000.

ressources dans des domaines d'activités de plus en plus indispensables pour attirer et faciliter les investissements locaux et étrangers. Les problèmes structurels ne sont donc pas uniquement d'ordre financier. Par conséquent l'aide publique au développement ne doit en aucun cas se limiter aux seuls transferts financiers mais devrait mettre en œuvre une série de mesures pour lever ces contraintes.

II Conditions nécessaires à l'efficacité de l'aide

Suite à la révolution industrielle, les pays de l'Europe centrale et de l'Amérique du Nord ainsi que le Japon ont connu une très forte croissance économique qui a conduit à une augmentation du bien-être global de la population de ces pays. Le niveau de bien-être dépend non seulement du niveau de revenu ou de consommation mais aussi d'autres facteurs tels que la qualité de l'alimentation, le fait de pouvoir s'habiller selon les normes sociales en vigueur, la santé, l'accès à une éducation de qualité, les structures familiales, etc. Le PIB par tête n'est par conséquent pas une mesure du bien-être (Herrera *et al.*, 2006). Actuellement la différence de bien-être ou de qualité de vie entre les pays industrialisés et les pays en développement est très grande. Cette différence s'explique par la très faible croissance économique des pays du Sud qui n'ont pas ou peu connu la révolution industrielle. C'est pourquoi tous les pays cherchent à améliorer leur croissance économique dans le but de se développer et ainsi améliorer le bien-être total.

Malgré une très grande différence de niveaux de vie entre les pays riches et les pays pauvres, plusieurs pays comme la Chine et l'Inde ont réussi à augmenter leur croissance économique et sont en train de devenir eux-mêmes des pays industrialisés. En effet il y a quarante ans, un grand nombre de pays se concentraient autour du niveau moyen de revenu par tête mondial. Aujourd'hui, la distribution des niveaux de revenu par tête révèle une répartition en trois pôles. La plupart des pays pauvres et des pays riches le sont restés tandis que le groupe des pays intermédiaires s'est réduit, certains rattrapant les pays riches, d'autres rejoignant les pays pauvres (Bensidoun et Chevallier, 2003). Ceci confirme également l'augmentation des inégalités.

La croissance économique est donc au cœur du problème de la pauvreté. Elle dépend du PIB qui résulte de l'agrégation de la consommation des ménages et des entreprises, de celle du gouvernement, des investissements privés et publics ainsi que des exportations (Grossmann, 2007). Par conséquent, pour augmenter le PIB par tête, il faut obligatoirement une augmentation de la demande intérieure ou de la demande extérieure. Pour que la demande intérieure croisse, la population doit consommer davantage. Mais pour ce faire elle a besoin de plus de revenu. Les

théories de la croissance endogène ont d'ailleurs mis en évidence l'existence de gains dynamiques ayant un impact sur l'augmentation du revenu. Ces gains sont liés en particulier aux économies d'échelle (sous l'hypothèse de rendements croissants) et à la diffusion du progrès technique¹⁵ favorisée par le commerce (Grossman et Helpman, 1991).¹⁶ Le progrès technique en amenant une augmentation de la productivité ou la création de nouveaux produits peut donc améliorer la croissance économique. L'accumulation de capital physique (machines, fabriques, etc.) et humain (aptitudes, formations des travailleurs, etc.) est également source de croissance (Grossmann, 2007).

Le but recherché de l'aide publique au développement est par conséquent de mettre sur pied des projets améliorant l'accumulation tant de capital physique au moyen par exemple de la coopération technique que de capital humain grâce entre autre à l'aide-projet et à l'aide-programme. Quant aux progrès techniques, ils sont réalisés principalement grâce au transfert de technologies¹⁷ apportées par les multinationales installées dans ces pays ou grâce aux investissements directs étrangers (Combes *et al.*, 1999). Partant du postulat qu'une augmentation de la croissance économique entraîne une diminution de la pauvreté, l'aide publique au développement est-elle efficace en terme d'augmentation du taux de croissance économique et par conséquent de réduction de la pauvreté ? C'est la question centrale de ce travail.

Encadré 1 : Relation négative entre croissance économique et taux de pauvreté

Toute augmentation du revenu moyen de la population à distribution relative des revenus inchangés ainsi que toute redistribution des revenus en direction des pauvres à revenu moyen inchangé réduisent la pauvreté absolue (Cling *et al.* 2003). Les études empiriques appuient cette théorie. Elles consistent à utiliser les

¹⁵ Le progrès technique désigne les phénomènes permettant l'amélioration des techniques de production (moindre coût, diversification, diffusion plus large des produits) ou l'apparition de nouveaux produits grâce à l'innovation. L'un des objectifs premiers du progrès technique est de réduire la pénibilité du travail humain, grâce à des machines qui réalisent les tâches les plus dures physiquement.

¹⁶ Cependant, ces gains ne sont pas garantis et des modèles inspirés de ces nouvelles théories montrent que l'ouverture peut pousser les pays concernés vers une spécialisation dans des secteurs peu dynamiques avec au total un impact négatif sur la croissance (Rodriguez et Rodrik, 2000).

¹⁷ Le transfert de technologie est défini comme une opération consistant à transmettre des connaissances et des processus concernant la technologie et la gestion d'entreprise.

données historiques de la croissance économique et de l'évolution simultanée de la pauvreté pour identifier la valeur de l'élasticité du taux de pauvreté¹⁸ au revenu moyen. Ravallion (2001) obtient une élasticité du taux de pauvreté comprise entre -2.4 et -3.1 selon la taille de l'échantillon. Ses résultats sont basés sur une étude économétrique de quarante-sept pays en développement dans les années 1980 et 1990.

L'étude d'Epaulard (2003) prend en compte un taux de pauvreté de moins de 2 dollars par jour et non de 1 dollar comme dans l'étude précédente. Elle a comparé les résultats de nonante-neuf ménages de pays en développement et en transition. Dans tous les cas, une augmentation du revenu par tête entraîne une diminution de la pauvreté. En moyenne, l'élasticité trouvée du taux de pauvreté à l'activité économique serait de l'ordre de -1.4 pour cent. Cependant, l'écart-type traduit une très grande dispersion des élasticités de l'ordre de 3.7. Cela signifie que l'impact de l'augmentation du revenu sur la croissance économique diffère fortement d'un endroit à l'autre.

Dans ce travail, le choix a été fait d'analyser uniquement l'efficacité dite conditionnelle, car elle est appliquée par la Banque mondiale et de nombreux pays. Mais plusieurs études récentes ont démontré que l'aide pouvait être efficace même dans les pays ayant de "mauvaises" politiques économiques. C'est ce qu'on appelle l'efficacité inconditionnelle. Les travaux de Clemens *et al.* (2004) distinguent ainsi l'aide ayant un impact à court terme sur la croissance de l'aide ayant un impact à long terme. L'aide ayant un impact à court terme (moins de quatre ans) sur la croissance comprend l'appui budgétaire et l'appui à la balance des paiements, les investissements dans des infrastructures (accès à l'eau potable par exemple) ainsi que l'aide pour les secteurs productifs tels que l'agriculture et l'industrie. Leurs résultats montrent que cette catégorie d'aide a un impact positif sur la croissance quelque soit la qualité des politiques des pays. Quant à l'aide ayant un impact sur le long terme, elle comprend le soutien à la démocratie, à

¹⁸ Le taux de pauvreté est défini comme la proportion de personnes situées en dessous de la ligne de pauvreté située à 1 dollars par jour.

l'environnement, à la santé ou à l'éducation. Les auteurs trouvent qu'il n'y a pas d'impact significatif sur la croissance pour ce type d'aide.

Mais ce n'est pas l'efficacité dit inconditionnelle qui est le point central de ce travail mais bien l'efficacité conditionnelle. Ainsi ce travail va montrer que l'aide publique au développement peut être efficace en terme d'augmentation du taux de croissance pour autant que les pays répondent à différentes conditions macroéconomiques. La condition première pour l'octroi de l'aide est la qualité des politiques économiques de chaque pays. Ceci entraîne le principe de sélectivité des pays receveurs d'aide. Mais ce n'est pas uniquement cette condition qui peut amener de l'efficacité dans l'aide publique au développement. Ainsi que ce soit les pays en situation post-conflit ou les pays vulnérables aux chocs externes, pour tous l'aide peut être efficace. D'autres facteurs influencent également l'efficacité de l'aide. Il s'agit de la volatilité des flux d'aide et la capacité d'absorption.

1 Efficacité conditionnelle à la qualité des politiques économiques

Depuis l'engagement des Nations Unies à réduire la pauvreté dans le monde de moitié d'ici à 2015, la question suivante se pose aux 189 pays engagés dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement : comment avoir un impact maximal sur la croissance économique pour arriver à réduire la pauvreté? L'efficacité conditionnelle propose une solution à cette interrogation. Il semblerait qu'en moyenne l'effet de l'aide sur la croissance économique est nul mais qu'il peut être positif pour autant que les pays receveurs répondent à certains critères macroéconomiques.

1.1 L'efficacité conditionnelle selon Burnside et Dollar (2000)

Dans les années 1990, les volumes d'aide octroyée aux pays demandeurs étaient en forte diminution. Ils étaient passés en effet de 58 milliards de dollars en 1991 à 44 milliards de dollars en 1995.¹⁹ L'aide publique au développement était en pleine crise de légitimité liée entre autre à la fin de la guerre froide et aux

¹⁹ Voir statistiques en ligne de l'OCDE, 2008.

nombreuses études critiques sur son efficacité. C'est dans ce contexte que Burnside et Dollar ont fait paraître en 1997²⁰ la première version de leur analyse sur les conditions macroéconomiques favorables à une meilleure efficacité de l'aide. Selon eux, l'aide a un impact positif sur la croissance économique dans les pays en développement ayant de "bonnes" politiques fiscale, monétaire et commerciale, et inversement elle a peu d'impact dans les pays ayant de mauvaises politiques dans ces domaines. Leurs résultats suggèrent d'ailleurs que l'aide pourrait être plus efficace si elle était systématiquement conditionnée à des politiques économiques de qualité. Par conséquent l'aide peut avoir un impact important sur les pays pauvres.

Encadré 2 Définition des politiques économiques

Selon Burnside et Dollar (2000), les "bonnes" politiques économiques sont définies par la maîtrise du taux d'inflation, l'équilibre budgétaire et la mise en œuvre d'une politique d'ouverture commerciale. Ces trois variables exogènes sont agrégées dans un indicateur composite (voir annexe 1) et sont également pondérées selon leur corrélation avec la croissance économique. Les deux auteurs ont choisi le taux d'inflation comme mesure de la politique monétaire. C'est le budget qui atteste de la politique fiscale du gouvernement. Quant à l'ouverture d'un pays au commerce international, il favorise le progrès économique. Un pays est considéré comme fermé s'il remplit au moins une des cinq conditions suivantes :²¹ (1) un taux moyen de droits de douane supérieur à 40 pour cent ; (2) un taux de barrières non tarifaires couvrant plus de 40 pour cent des importations ; (3) un système économique socialiste ; (4) un monopole d'État sur les exportations principales ; (5) une prime sur le marché parallèle des changes supérieure à 20 pour cent pendant les années 1970 ou 1980.

²⁰ Burnside et Dollar ont édité deux versions de leurs travaux : la première en 1997 et la seconde en 2000. Pour ce travail, l'étude la plus récente est utilisée.

²¹ Mesurée par la variable de Sachs et Warner (1995).

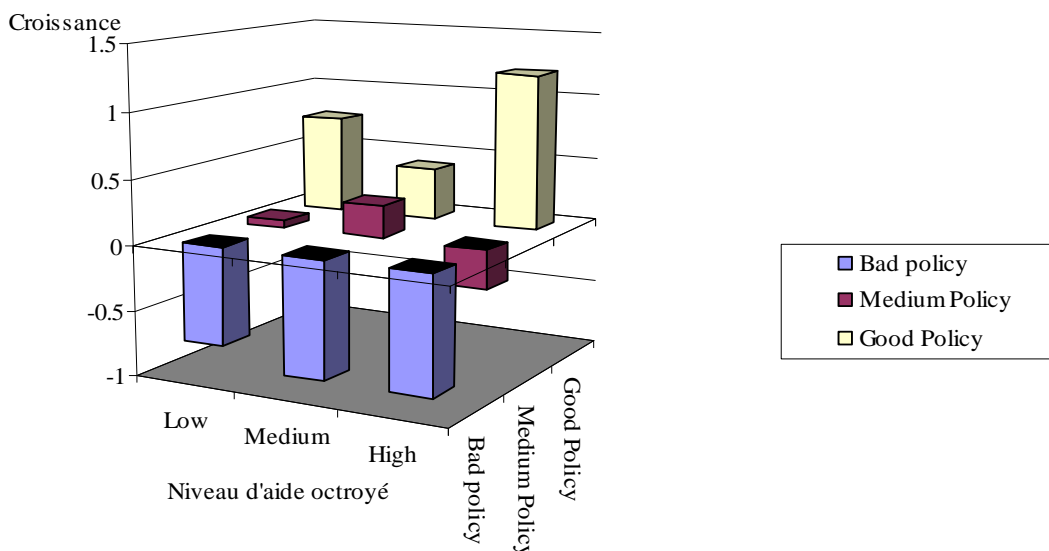
a) Résultats de l'étude de Burnside et Dollar (2000)

Les auteurs ont vérifié leur théorie empiriquement. Des équations de croissance économique et d'aide (voir annexe 1 pour les détails) ont été estimées à l'aide d'un échantillon de cinquante-six pays en développement incluant non seulement des pays à faible revenu mais aussi des pays à revenu intermédiaire ouverts au marché international - tels l'Argentine ou le Brésil - durant six périodes de quatre ans de 1970-1973 à 1990-1993.²² Démonstration a été faite que l'aide avait un impact positif sur la croissance économique uniquement dans un environnement économique favorable. Le résultat de leurs études est illustré sur le graphique 10. Le taux de croissance moyen de chaque groupe semble dépendre de l'interaction qui existe entre l'aide et les politiques. Ce graphique démontre que la qualité des politiques a un impact significatif sur la croissance. Lorsque les politiques publiques sont mauvaises, le niveau d'aide a très peu d'impact sur la croissance économique. Au contraire pour des pays ayant de "bonnes" politiques, un grand volume d'aide influence positivement la croissance économique et donc l'efficacité de l'aide en terme de réduction de la pauvreté.

Ces résultats ont eu un fort impact sur la vision de l'allocation de l'aide. En effet si l'aide stimule la croissance économique uniquement dans les pays ayant de "bonnes" politiques économiques, cela suggère deux conclusions : cette étude prouve premièrement que l'aide publique au développement engendre de la croissance économique ; deuxièmement leurs résultats démontrent que l'aide doit être distribuée de manière sélective aux pays ayant adopté les "bonnes" politiques. En effet l'efficacité de l'aide publique au développement en terme de croissance économique et donc de réduction de la pauvreté dépend de la qualité des politiques économiques. Etant donné ses fortes implications politiques, l'analyse de Burnside et Dollar a fait l'objet de très nombreuses critiques.

²² Les données proviennent de la base de données de la Banque mondiale.

Graphique 10 Croissance économique, aide et politiques économiques



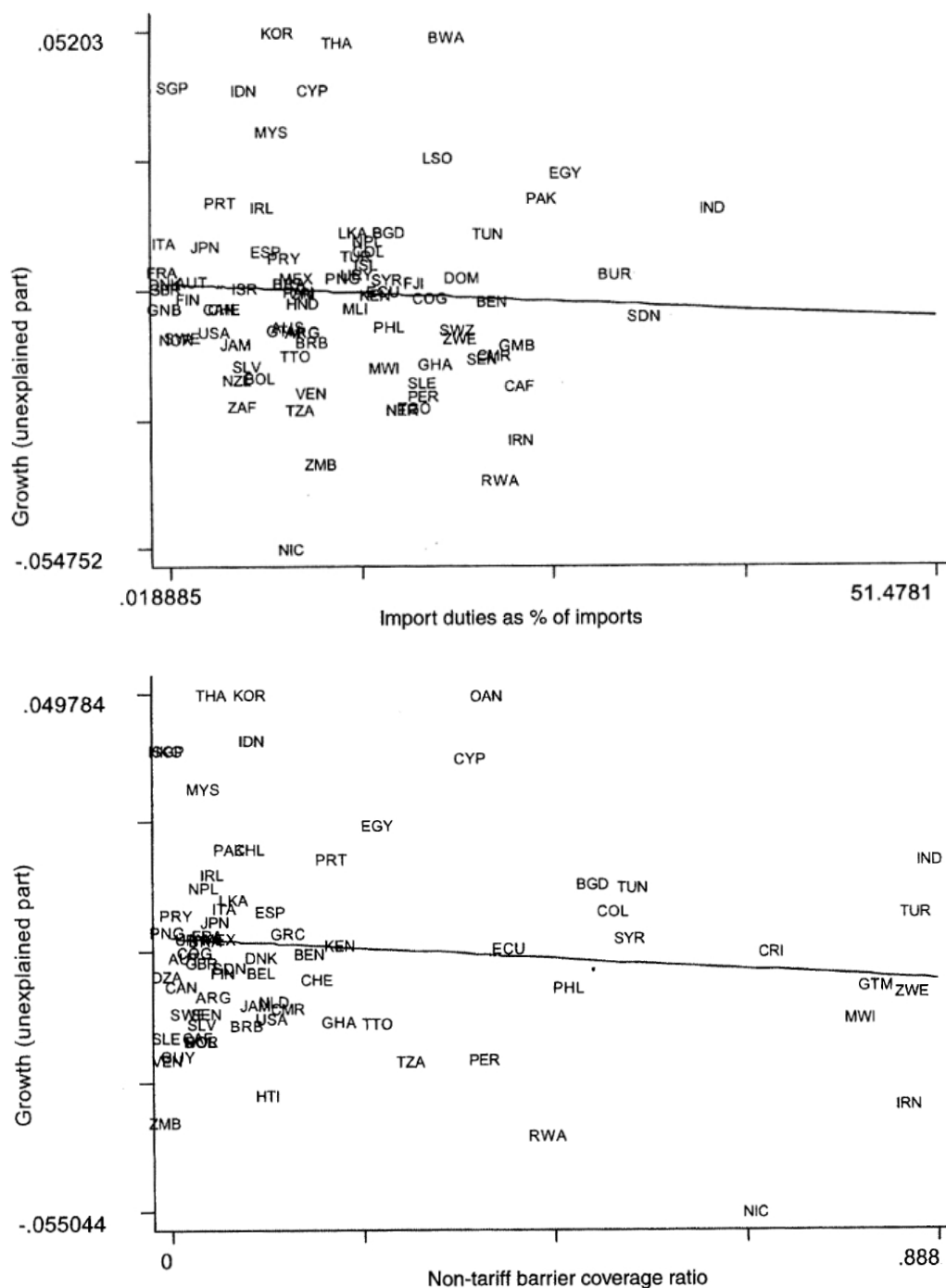
Source : Burnside et Dollar (2005), p.5

b) Critiques de l'analyse de Burnside et Dollar (2000)

Les travaux de Burnside et Dollar (2000) ont été essentiellement critiqués sur deux points d'importance : d'une part sur le contenu et l'agrégation des indicateurs de politique économique retenus et d'autre part sur la robustesse des résultats économétriques.

- L'ouverture commerciale a été notamment critiquée par Rodriguez et Rodrik (2001). Les auteurs sont sceptiques quant à la relation négative trouvée par Burnside et Dollar (2000) entre les barrières commerciales et la croissance économique. Sur la période 1975-1994, Rodriguez et Rodrik (2001) ont mis en relation les barrières commerciales avec la croissance économique (taux de croissance du PIB par tête) pour plusieurs pays. Comme indicateurs des barrières commerciales ils ont choisi deux mesures : le taux moyen des droits de douane (calculé comme le rapport entre le montant total des taxes sur les importations et le volume des importations) et le ratio de couverture pour les barrières non tarifaires. Dans les deux cas, la pente est légèrement négative, mais avec une très grande volatilité des données (voir graphique 11). C'est pourquoi les auteurs ne sont pas convaincus par la relation négative entre les barrières commerciales et la croissance économique contrairement à Burnside et Dollar (2000).

Graphique 11 Relation entre croissance économique et restrictions commerciales



Source : Rodriguez et Rodrik, 2001, p.263

Quant à l'inflation et au surplus budgétaire, ils ne sont pas non plus exempts de critiques. Lensink et White (2000) affirment que l'inflation n'est pas un objectif de politique économique et que sa relation avec la croissance économique est sûrement non-linéaire. En effet si un niveau élevé d'inflation est mauvais pour la

croissance économique, il en est de même des politiques visant à réduire un taux d'inflation déjà très faible. Quant à la critique du surplus budgétaire, les auteurs expliquent qu'il peut être amélioré soit en diminuant les dépenses soit en augmentant les recettes. Ce sont deux mesures qui ont un impact totalement différent sur la croissance économique. De plus, selon Lensink et White (2000), cette variable n'est pas un déterminant significatif de la croissance économique, ce qui semble d'ailleurs être confirmé par la première version de l'article de Burnside et Dollar (1997) dans laquelle le budget de l'Etat n'avait aucun effet sur la croissance économique.

Par ailleurs ces trois variables de politique économique ont été pondérées selon leur impact sur la croissance économique. Toutefois, ces pondérations pourraient être différentes pour certains pays ou groupes de pays, point qui n'est pas pris en compte par Burnside et Dollar (Amprou et Chauvet, 2007, p.32-34).

- La fragilité des résultats économétriques est la deuxième source de critiques dont souffre l'étude de Burnside et Dollar (2000). Easterly *et al.* (2004) remettent en question la robustesse des résultats trouvés par Burnside et Dollar (2000). Pour la tester, ils ont utilisé la même méthodologie que Burnside et Dollar (2000) mais ont agrandi l'échantillon à soixante-deux pays et considéré les données jusqu'en 1997.²³ De plus ils ont mis à jour l'indice de Sachs et Warner (1995) concernant l'ouverture commerciale. Les résultats trouvés (voir annexe 2) réduisent la confiance attribuée aux conclusions de Burnside et Dollar (2000). La conclusion de leurs travaux ne remettent pas en question les résultats trouvés par Burnside et Dollar (2000) mais montrent qu'en ajoutant des données, l'étude de l'efficacité de l'aide perd en robustesse.

1.2 Sélectivité des pays receveurs selon les politiques économiques

Malgré plusieurs critiques, les travaux de Burnside et Dollar (2000) démontrent de manière empirique que l'aide peut être efficace en terme de réduction de la pauvreté dans les pays ayant des politiques économiques de qualité. L'analyse de Burnside et Dollar (2000) a engendré un nouveau principe : celui de la sélectivité

²³ La corrélation trouvée entre les données de Burnside et Dollar (2000) et celles de Easterly *et al.* (2004) est de plus de 90 pour cent.

des pays receveurs de l'aide publique au développement. Certes, l'aide peut ne pas être efficace, mais lorsque les politiques économiques déployées par les pays en développement sont de qualité, l'aide a une influence positive sur la croissance économique. L'implication politique essentielle de cette étude, prônée par la Banque mondiale, est la mise en place d'un principe de sélectivité visant à n'octroyer de l'aide financière qu'aux pays ayant de "bonnes" politiques économiques. Quant aux pays souffrant de mauvaises politiques, les instruments d'aide d'ordre financier doivent être diminués au profit d'un dialogue sur les possibilités d'améliorer la qualité des politiques économiques.

En se fondant sur les conclusions de l'analyse de Burnside et Dollar (2000), Collier et Dollar (2002) défendent l'idée selon laquelle la réduction de la pauvreté serait maximisée par une allocation de l'aide fondée sur les performances économiques et la qualité des institutions des pays receveurs. Pour ce faire ils ont développé un modèle dont l'objectif est de déterminer le volume optimal d'aide à allouer dans chaque pays receveur dans le but de maximiser la réduction de la pauvreté. Leur conclusion est que l'aide devrait être allouée aux pays ayant un taux élevé de pauvreté, un faible revenu par habitant et appliquant de "bonnes" politiques économiques. Une telle répartition de l'aide est considérée comme étant efficiente du point de vue de la réduction de la pauvreté du fait qu'elle maximise le nombre d'individus échappant à la pauvreté.

a) Modèle d'allocation optimale de l'aide publique au développement

Le modèle de Collier et Dollar (2002)²⁴ se base sur deux hypothèses : (1) l'aide a un effet positif sur la croissance économique dans les pays ayant mis en place de "bonnes" politiques économiques ;²⁵ (2) l'efficacité marginale de l'aide est décroissante.²⁶ Partant de ces deux hypothèses, Collier et Dollar (2002) ont estimé une équation qui tient compte du niveau de pauvreté, de la population, des politiques économiques et de l'élasticité de la pauvreté par rapport au revenu (voir

²⁴ Dans la mesure où il existe deux versions du modèle d'allocation de Collier et Dollar (2001, 2002), seule la dernière version est étudiée dans ce travail, car elle a été corrigée suite à diverses critiques sur la première version.

²⁵ Pour les auteurs, la notion de "bonne" politique économique se rapproche de la notion de qualité de l'environnement institutionnel.

²⁶ Leur raisonnement est expliqué dans l'annexe 3.

annexe 3). Grâce à leur équation, ils ont pu déterminer l'allocation optimale de l'aide pour soixante pays en 1996. L'allocation optimale est celle qui égalise le coût de l'aide marginale nécessaire pour sortir une personne de la pauvreté pour chaque pays receveur d'aide. Selon leurs résultats, les auteurs estiment que la réallocation optimale du montant d'aide total en 1996 aurait permis de faire sortir de la pauvreté 9,1 millions de personnes supplémentaires, soit un accroissement de 50 pour cent. Ces résultats montrent que d'une part, l'allocation actuelle n'est pas du tout optimale et, d'autre part que le taux de pauvreté pourrait diminuer de manière plus forte dans un certain nombre de pays. (Amprou et Chauvet, 2004 ; Charnoz et Severino, 2007)

L'apport principal de ce modèle est de proposer une règle d'allocation permettant aux pays donateurs de rendre plus prévisibles les montants de l'aide. De plus il assure également l'efficacité du montant d'aide octroyé en terme de réduction de la pauvreté. Pour que l'efficacité de l'aide soit maximisée, les pays donateurs doivent sélectionner les pays receveurs de l'aide en fonction de la qualité des politiques économiques.

b) Critique du modèle de Collier et Dollar (2002)

Plusieurs critiques ont été faites sur ce modèle. Seule l'hypothèse concernant la qualité des politiques économiques comme condition *sine qua non* pour l'octroi de l'aide a été fortement attaquée. Dans la mesure où ces critiques ont déjà été présentées avec l'étude de Burnside et Dollar (2000), elles ne seront pas expliquées à nouveau.

Cette sélectivité paraît particulièrement injuste au regard des nouvelles approches de la justice en termes d'égalité des chances. En effet selon Collier et Dollar (2002), l'impact de l'aide est identique à effort égal. C'est-à-dire que chaque pauvre a les mêmes chances d'être sorti de la pauvreté grâce à l'aide. Mais les chances d'être sorti de la pauvreté sont différentes et dépendent en particulier de facteurs "structurels" comme l'appartenance continentale. Un pauvre africain aura une probabilité plus faible de sortir de la pauvreté qu'un pauvre asiatique, ce même si leurs pays respectifs mènent les mêmes politiques (Cogneau et Naudet, 2004, p.33). Le principe d'égalité des chances vise à compenser les handicaps

structurels tout en récompensant les efforts, en matière notamment de politiques économiques. En effet « la sélectivité laisse subsister de grandes inégalités de risque de pauvreté entre les différents bénéficiaires de l'aide selon qu'ils sont nés dans des pays favorisés par les circonstances ou au contraire défavorisés par des handicaps géographiques et historiques » (Cogneau et Lambert, 2006, p.22). C'est d'ailleurs dans cette optique que Cogneau et Naudet (2004) ont développé une procédure normative d'allocation de l'aide internationale entre les pays, fondée sur le principe de l'égalité des chances face au risque de pauvreté. Ce principe conduit en outre à considérer les handicaps structurels de croissance économique plutôt que la qualité des politiques passées à l'instar de Collier et Dollar (2002). La sélection des "bons candidats" de l'aide implique non seulement la connaissance des facteurs rendant l'aide efficace mais aussi celle des facteurs structurels handicapant la réduction de la pauvreté dans un pays.

2 Facteurs influençant également l'efficacité de l'aide

Tant l'analyse de Burnside et Dollar (2000) que celle de Collier et Dollar (2002) ont donné lieu à un intense débat sur la place et le rôle que devaient tenir les politiques économiques et plus généralement, les performances des pays receveurs dans une allocation plus efficace de l'aide. De nombreux auteurs ont notamment défendu l'idée que d'autres facteurs que la qualité des politiques économiques étaient susceptibles d'influencer l'efficacité de l'aide. Cette partie en présente quatre : la vulnérabilité face aux chocs externes, l'instabilité sociopolitique et les situations post-conflits, la volatilité et l'incertitude des flux d'aide et enfin la capacité d'absorption. Ce rapide tour d'horizon définit plusieurs exceptions au modèle d'allocation optimale de Collier et Dollar (2002).

2.1 Vulnérabilité face aux chocs externes

La vulnérabilité des pays en développement présente trois dimensions : l'ampleur potentielle des chocs qu'ils subissent, leur exposition aux chocs et leur capacité à réagir face à ces chocs. Les causes principales de cette vulnérabilité proviennent des chocs climatiques et naturels. Le cas de la crise alimentaire

actuelle illustre parfaitement l'effet désastreux que peuvent avoir des changements climatiques notamment sur l'offre de biens. En effet, l'offre n'arrive pas à suivre la hausse de la demande : des facteurs climatiques, notamment les inondations en Asie, la sécheresse en Australie et au Kazakhstan, les ouragans en Amérique latine et aux Caraïbes ainsi qu'une combinaison en Afrique de sécheresse au Sahel et d'inondations en Afrique australe, n'ont fait qu'empirer la situation (Gugler, 2008, p.2).

La croissance économique des pays vulnérables risque de ressentir deux fois les chocs : une première fois de manière directe et une seconde fois à travers leur influence sur la qualité des politiques économiques (Amprou et Chauvet, 2004, p.86). « Si l'APD contribue à protéger les pays de ces chocs externes, elle apparaîtra d'autant plus efficace dans les pays plus vulnérables » (Charnoz et Severino, 2005, p.55). En effet, les pays en développement subissant des chocs externes ont besoin de plus d'aide pour pouvoir compenser l'effet néfaste de ces chocs sur la croissance économique. De ce fait l'aide publique au développement pourrait être alors plus efficace dans les pays souffrant de chocs externes même si la qualité des politiques économiques est mauvaise.

2.2 Instabilité sociopolitique et situation post-conflit

L'influence de l'instabilité sociopolitique des pays en développement sur leur croissance économique semble être négative. En effet, ces situations engendrent un environnement incertain peu favorable aux investissements. C'est pourquoi l'instabilité sociopolitique freine la croissance économique. Les guerres civiles, par exemple, représentent la forme la plus violente et dévastatrice d'instabilité sociopolitique. Les guerres civiles ont des conséquences humaines et sociales dramatiques pour les pays en développement : les victimes du conflit, les déplacements de réfugiés. Elles entraînent également une diminution de la production nationale non seulement en détruisant les infrastructures et le capital physique, mais aussi en détournant les ressources vers le secteur non productif des dépenses militaires. Elles provoquent aussi la perte par les ménages de leur patrimoine et de leurs actifs. De plus tous ces éléments néfastes au développement persistent lorsque la paix revient : les dépenses militaires restent élevées, la fuite

des capitaux demeure importante et le capital social ne se recompose que très lentement. (McGillivray, 2003).

Quant aux situations « post-conflit » identifiées par Collier et Hoeffler (2002), elles sont particulières. En effet, à la sortie d'une guerre civile deux situations s'affrontent : d'un côté le pays doit être reconstruit et avec l'effondrement logique des salaires, l'aide peut y être très utile et efficace ; de l'autre les administrations au sortir de guerres civiles sont très faibles et peuvent donc minorer l'efficacité. Selon Collier et Hoeffler (2002), il en résulte que d'une part l'aide est deux fois plus efficace en situation de post-conflit que dans toute autre situation²⁷ et d'autre part qu'il existe un pic de croissance économique potentielle entre la quatrième et la septième année de paix.²⁸ Ainsi, Collier et Hoeffler (2002) notent que les pays en situation d'après-guerre constituent une exception importante à la proposition selon laquelle, pour des niveaux donnés de pauvreté, l'aide devrait être moins importante dans les pays ayant de mauvaises politiques économiques. Selon ces auteurs, pour être efficace l'aide devrait donc être dirigée prioritairement dans les zones de post-conflit et augmentée dans les premières années de paix, pour ensuite diminuée progressivement au bout de la septième année.

2.3 Volatilité et incertitude des flux d'aide

Un autre facteur qui conditionne l'efficacité de l'aide est la volatilité et l'incertitude des flux d'aide. Selon Bulir et Hamann (2001), la variance annuelle de l'aide reçue serait en moyenne quatre fois supérieure à celle du PIB. De plus, il apparaît que la volatilité est d'autant plus forte dans les pays les plus dépendants de l'aide au développement et présentant des revenus instables. Par conséquent « les pays qui souffrent [...] de revenus domestiques instables souffrent aussi d'avoir un accès instable à l'aide, aide qui tend alors à accentuer, plutôt que compenser, la variabilité des sources de revenus » (Amprou et Chauvet, 2004, p.93).

²⁷ Cela est dû à la capacité d'absorption (confer explications sous point 2.4) qui est deux fois plus grande que dans une situation non « post-conflit ».

²⁸ Les trois premières années d'après-guerre ont une croissance économique faible due à la très forte incertitude liée à cette période et à la faiblesse de l'Etat.

Cette forte volatilité peut aussi être expliquée par les actions contra-cycliques mises sur pied en réponse aux chocs externes subis par les pays en développement. Par conséquent l'aide viendrait compenser les chocs subis par les pays en développement. Mais d'autres auteurs ont trouvé le résultat opposé, à savoir que l'aide est pro-cyclique. Cela signifie qu'elle augmente quand l'environnement est favorable et diminue quand les conditions sont difficiles. « L'APD aggraverait ainsi l'effet négatif des chocs externes » (Charnoz et Severino, 2007, p.104).

Si cette aide était prévisible cela ne poserait pas de problème. Mais dans la réalité les flux d'aide sont totalement imprévisibles à court terme, car les priorités des donateurs changent, des retards administratifs apparaissent, des décisions sont annulées, etc. Par conséquent les gouvernements n'arrivent pas à gérer le budget de manière à minimiser les conséquences négatives en raison des variations importantes d'aide d'une année à l'autre. Cette incertitude de l'aide a des répercussions négatives sur non seulement les décisions des investisseurs étrangers mais aussi sur le comportement du gouvernement vis-à-vis du budget et de certains investissements (requérant une programmation pluriannuelle). En résumé l'incertitude a une influence négative sur les performances économiques des pays. (Amprou et Chauvet, 2004, p. 92-95 et Charnoz et Severino, 2007, p. 104)

2.4 Capacité d'absorption

Selon Hansen et Tarp (2000), l'impact de l'aide sur la croissance économique n'est pas linéaire à cause de l'existence de capacités d'absorption limitées des pays receveurs. La capacité d'absorption se traduit par une utilité marginale décroissante de l'aide. Il semblerait qu'au-delà d'un certain seuil, la productivité d'un dollar supplémentaire d'aide diminue du fait que l'aide présente des rendements marginaux décroissants.

La capacité d'absorption dépend de différents facteurs comme la solidité des institutions, la capacité de gestion des administrations, la qualité des politiques publiques, des procédures des bailleurs de fonds, des compétences locales, etc. En effet, si ces pays devaient recevoir un gros afflux de devises, il y aurait sans doute

des gaspillages voir même des détournements. C'est pourquoi un point théorique de "saturation" a même été fixé (Charnoz et Severino, 2005, p.42).

La question de la capacité d'absorption des pays receveurs est un point essentiel du débat sur le financement des OMD (Amprou et Chauvet, 2004, p.76-82). En résumé une augmentation rapide de l'APD dans les pays les plus pauvres devrait automatiquement être accompagnée par un soutien aux administrations locales (Charnoz et Severino, 2005, p.43).

III Incohérences des politiques du Nord

Que ce soit la Banque mondiale, le FMI ou encore certaines agences de développement des pays du Nord, tous suivent le concept selon lequel l'aide publique au développement ne peut être efficace dans la réduction de la pauvreté que si le pays a des politiques économiques saines. Si ses politiques sont mauvaises, alors ils ne recevront plus ou très peu d'aide financière malgré le besoin des populations. En effet, l'efficacité conditionnelle apporte la justification quant au choix des pays à aider et les montants à octroyer. Ce modèle plaît aux pays industrialisés et aux organismes de l'aide multilatérale qui ne se gênent pas pour sélectionner les pays en fonction de la qualité de leurs politiques économiques dans le but de réduire le plus possible la pauvreté.

Cependant ils semblent avoir oublié les externalités négatives qu'ils produisent. En effet certaines politiques publiques des pays du Nord effacent parfois l'impact positif de l'aide publique au développement. « A quoi sert-il par exemple d'aider les pays pauvres à améliorer leurs capacités d'exportation si, dans le même temps, les nations développées maintiennent leurs barrières commerciales [...] » (Charnoz et Severino, 2007, p.109) ? Pour mieux comprendre ce phénomène, les politiques publiques concernant le commerce international et également le problème de la dette sont traités dans cette partie et ce, dans le but de montrer les incohérences des politiques publiques du Nord ainsi que leurs effets négatifs sur l'efficacité conditionnelle.

1 Commerce international

Le commerce international peut nuire à l'efficacité de l'aide publique au développement. En effet, l'aide publique au développement, pour être efficace en terme de réduction de la pauvreté, doit réussir à augmenter le taux de croissance économique. Pour ce faire, chaque pays en développement doit être en mesure de faire croître notamment la demande extérieure en devenant plus compétitif dans le but d'augmenter les exportations. Le problème est que les pays industrialisés essaient d'un côté de rendre leur aide la plus efficace possible moyennant des

conditions et de l'autre empêchent cette efficacité en mettant des obstacles tarifaires et non tarifaires dans différents domaines commerciaux.

1.1 Agriculture

L'agriculture est un facteur indispensable dans le processus de réduction de la pauvreté des pays du Sud. Un accès libre et équitable de leurs produits aux marchés internationaux est donc nécessaire. Malgré ce besoin vital les pays développés continuent de soutenir leurs propres producteurs. Pour ce faire ils mettent en place des barrières tarifaires ainsi que des subventions directes et indirectes sur leurs produits pour les rendre plus compétitifs sur le marché mondial, alors même qu'il s'agirait là de denrées stratégiques pour les pays du Sud. Ils protègent surtout les produits pour lesquels les pays du Sud ont des avantages comparatifs (riz, coton, sucre, etc.).

Pour illustrer ce problème, plusieurs petits exemples sont présentés. Le premier est le cas des poulets congelés en Afrique de l'Ouest. Ces poulets de deuxième choix provenant d'Europe sont subventionnés et par conséquent peuvent être écoulés à prix cassé sur les marchés africains. Les ménagères ne demandent pas mieux pour nourrir leur grande famille. Mais les éleveurs locaux n'arrivent pas à écouler leurs marchandises et finissent par abandonner la partie. Un autre exemple concerne les céréales : comment vivre de la vente de son propre mil si à quelques mètres une échoppe propose pour quelques francs CFA²⁹ du pain mou fabriqué à partir des surplus américains de blé ? Et pourquoi continuer à traire des vaches dans la savane lorsque le lait en poudre (produit également à partir de surplus occidentaux) est si bon marché et facile à conserver ? L'iniquité est donc bien réelle (Goumaz, 2008a, p.3).

« Au total, les états membres de l'OCDE ont consacré 347 milliards d'euros au soutien de leur agriculture en 2001, dont 104 milliards pour l'Union européenne, 55 milliards pour les Etats-Unis et 53 milliards pour le Japon, représentant au total 31 pour cent de leurs recettes agricoles » (Olivier, 2004, p.100-101). Selon l'ONG

²⁹ Le franc CFA (communauté financière africaine) a cours dans plusieurs pays d'Afrique : le Sénégal, le Mali, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Tchad, la Guinée-Bissau, le Togo, le Bénin, la Cameroun, la République Centrafricaine, le Gabon, le Congo et les Comores.

Oxfam,³⁰ le coût global des barrières douanières érigées par les pays riches à l'encontre des pays en développement s'élève à 100 milliards de dollars par an, soit le double de l'aide qu'ils fournissent. Si les pays en développement augmentaient leur part d'exportations mondiales de seulement 5 pour cent, cela générerait 350 milliards de dollars, soit sept fois plus que l'aide reçue (Oxfam, 2002). Ce système international de subventions ne fait qu'aggraver les phénomènes de pauvreté. (Charnoz et Severino 2007, p.109 ; Jacquet et Severino, 2002)

1.2 Politiques commerciales

Les politiques commerciales constituent une autre incohérence des pays du Nord. Bien que le droit de douane moyen appliqué par les pays du Nord aux produits du Sud ait diminué depuis les années 1980, des pics tarifaires et des barèmes progressifs perdurent. Ils frappent surtout des secteurs pour lesquels les pays en développement détiennent des avantages comparatifs à savoir les produits agricoles. Les barrières non tarifaires sont également un moyen de mettre des entraves au commerce. Cela va de l'instauration de normes aux difficultés administratives en passant par des standards (Charnoz et Severino, 2007, p.110).

Bien que l'on puisse penser qu'il soit cohérent de compenser les pays auxquels on ferme ses portes, il semble clair qu'une telle combinaison de politiques revient à interdire aux pays les moyens de s'affranchir de leur dépendance vis-à-vis de l'aide internationale. Selon une étude empirique de Cogneau et Lambert (2006),³¹ des pays pauvres comme le Nicaragua ou le Honduras spécialisés dans les exportations de sucre bénéficient d'une aide par tête importante mais sont taxés de façon exceptionnellement élevée (entre 4.5 et 6.9 points de plus que ce qu'ils devraient supporter s'ils étaient confrontés aux droits de douane moyen de leurs concurrents). Le cas du Malawi est un autre exemple concret : ce pays touche une aide internationale représentant 4.9 pour cent de son PIB mais est confronté à un

³⁰ Oxfam (Oxfam Committee for Famine Relief) est une ONG britannique créée en 1942 pour opérer sur le plan international dans les situations d'urgence. Les douze organisations qui la composent travaillent dans plus de quatre-vingts pays pour lutter contre la pauvreté et la famine.

³¹ Ils ont réalisé une étude sur 98 pays récipiendaires d'aide de plus de 1 million d'habitants grâce aux données de 2000.

taux de taxation sur ses exportations supérieur de 9 points à la moyenne de ses concurrents.

Suite à l'unification accélérée des marchés et des règles de concurrence depuis les années 1980, le nombre de normes imposées à tous les acteurs économiques a explosé. Ces normes concernent entre autre le sanitaire, l'environnemental, le social, l'éthique. L'équilibre entre la nécessité de diffuser certaines règles et la revendication des pays pauvres à se développer dans des conditions environnementales et sociales comparables à celles des pays riches au moment de leur décollage économique est difficile à trouver (Charnoz et Severino, 2007, p.110).

La mondialisation force chaque pays à être non seulement compétitif mais aussi présent sur les marchés internationaux. Il est clair que dans un environnement idyllique les pays du Nord devraient laisser de la place aux pays du Sud pour qu'ils puissent se développer. Mais avec un regard réaliste on se rend bien compte que chaque pays, même industrialisé, a envie de soutenir son économie et notamment son agriculture.

2 Problème de la dette

Comme vue dans la section consacrée aux instruments, l'aide peut être octroyée sous forme de dons ou de prêts. Le don bénéficie d'un a priori positif dans l'opinion publique. Le prêt peut également présenter des avantages pour le pays bénéficiaire. En effet il inscrit la relation dans le long terme et surtout sollicite une plus grande appropriation de la part du bénéficiaire du fait de la perspective des remboursements. De plus s'endetter ne pose pas de problème si l'investissement ainsi financé dégage les rendements nécessaires à son remboursement. En revanche si le retour sur investissement n'arrive pas, l'endettement devient un piège infernal. C'est ce qui s'est passé dans les années 1980.

Depuis l'endettement des pays en développement dans les années 1980, la question de la dette est très critiquée. L'ONG Comité pour l'annulation de la dette

du Tiers-monde (CADTM)³² a publié plusieurs données explicites quant à la situation actuelle. Tout d'abord la dette extérieure des pays en développement est passée de 8 milliards de dollars en 1960 à 2600 milliards de dollars en 2004. Son poids relatif s'est également aggravé. Il représentait 37 pour cent de leur produit national brut cumulé en 2004, deux fois plus qu'en 1980 (Olivier, 2004, p.26).

Le CADTM met aussi en relation la fortune de certains dictateurs avec la dette du pays. Ainsi en 1997 la fortune de Mobutu³³ est estimée à 8 milliards de dollars alors que la dette extérieure du Zaïre s'établit à 12 milliards de dollars. Le constat est le même pour Haïti dont la dette s'élève à 750 millions de dollars en 1986 et le patrimoine de Duvalier³⁴ à 900 millions de dollars. «Le financement du développement s'est en effet accompagné de multiples achats qui ont été l'occasion d'autant de "frais commerciaux extraordinaires", selon l'euphémisme administratif qui désigne la corruption » (Lechevallier *et al.*, 2007, p.104).

Les institutions financières internationales ont certes mis sur pied l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTe) mais elle ne s'est pas du tout révélée concluante. Dans les faits seuls 20 pour cent de la dette publique des pays à faible revenu et moins de 3 pour cent de la dette publique des pays à revenu intermédiaire ont été réduites. Aujourd'hui certains Etats consacrent près de la moitié de leur budget à rembourser la dette. Par conséquent cela réduit considérablement leurs possibilités d'investir dans des projets de développement (Olivier, 2004, p.26).

Avec une situation pareille il est clair que la dette publique des pays pauvres nuit à leur propre développement. Son remboursement capte des ressources qui pourraient être consacrées à la satisfaction des besoins fondamentaux de la population. La dette des pays en développement est souvent considérée comme odieuse car elle est généralement illégitime, tant par son origine que du fait de son inflation. Selon l'OCDE l'aide totale octroyée aux pays du Sud s'élève à environ

³² www.cadtm.org. Consulté le 5 mai 2008

³³ Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu wa Za Banga (né le 14 octobre 1930 – décédé le 7 septembre 1997), né Joseph-Désiré Mobutu, a été le second président de la République démocratique du Congo de 1965 à 1997 (le pays ayant été rebaptisé Zaïre de 1971 à 1997). Il fut surnommé « Le Léopard de Kinshasa ».

³⁴ François Duvalier (né le 14 avril 1907 – décédé le 21 avril 1971), surnommé « Papa Doc », fut Président d'Haïti de 1957 à 1964 puis dictateur (« Président à vie ») de 1964 à sa mort. Son règne fut empreint de corruption et marqué par l'utilisation de milices privées.

80 milliards d'euro annuellement. Mais dans le même temps 300 milliards de dollars sont versés dans les pays du Nord par les pays Sud. Ce montant regroupe pour une grande part le remboursement de la dette. Mais il comprend également les investissements directs repris, les évasions de capitaux et le blanchiment d'argent. Ces chiffres remettent en cause toute la bonne volonté des pays du Nord qui là encore sont incohérents. En effet on peut se poser la question si l'octroi de l'aide au développement à du sens si en retour les pays pauvres l'utilisent en grande partie pour payer les intérêts de leurs dettes.

Conclusion

Avec les Objectifs du Millénaire pour le Développement, la réduction de la pauvreté est au centre de tous les débats relatifs au développement. Partant de l'hypothèse que la croissance économique diminue la pauvreté, dans quelle mesure l'aide publique au développement a-t-elle un impact sur la croissance économique ? Autrement dit, sous quelles conditions l'aide publique au développement peut-elle être efficace en termes de croissance économique ? La Banque mondiale ainsi que de nombreux pays appliquent le principe de l'aide conditionnelle. C'est-à-dire qu'ils n'octroient leur aide à un pays que si celui-ci a de "bonnes" politiques économiques. En effet, plusieurs auteurs dont Burnside et Dollar (2000) et Collier et Dollar (2002) ont prouvé de manière empirique que l'efficacité de l'aide dépend de la qualité des politiques économiques. Ceci semble logique, car dans un pays corrompu il semble difficile de mener des projets efficaces. Selon eux, l'efficacité de l'aide sera maximale si le taux de pauvreté d'un pays est élevé et si ses politiques économiques sont "bonnes". Malgré plusieurs critiques sur les hypothèses de ces deux modèles, l'efficacité de l'aide conditionnelle à la qualité des politiques économiques fonctionne plutôt bien.

Mais ce n'est pas parce qu'un pays a de "mauvaises" politiques économiques que l'aide ne sera pas efficace. En effet, il existe d'autres facteurs pouvant influencer l'efficacité de l'aide. Ces exceptions remettent en cause le discours de la Banque mondiale. Si chaque pays se cantonne à distribuer de l'aide uniquement aux pays ayant de "bonnes" politiques économiques, certains pays dans le besoin risquent de ne plus recevoir d'aide en raison de la mauvaise qualité de leur politique économique malgré la possibilité de rendre l'aide efficace. Il s'agit notamment des pays en situation de post-conflit. De fait, l'efficacité de l'aide dépend certes de la qualité des politiques économiques mais également d'autres facteurs (la vulnérabilité face aux chocs externes, l'instabilité sociopolitique, la volatilité des flux d'aide et la capacité d'absorption) dont il faut tenir compte.

L'aide publique au développement peut être efficace sous certaines conditions et amener simultanément de la croissance économique ayant pour effet une diminution sensible de la pauvreté. Mais les incohérences des politiques publiques

des pays industrialisés peuvent réduire à néant tous les efforts consentis. D'un côté les pays du Nord encouragent les pays du Sud à s'ouvrir au commerce international et de l'autre ils ferment leur marché domestique en mettant des barrières aux échanges. D'un côté les pays industrialisés octroient de l'aide au développement à différents pays mais de l'autre ils leur demandent de rembourser des dettes communément considérées comme illégitimes. Finalement à quoi sert-il d'octroyer de l'aide si en retour les pays riches ne laissent pas les pays pauvres se développer dans une mesure adéquate ? De surcroît, le modeste volume d'aide octroyé par les pays du Nord aux pays du Sud (moins de 0.7 pour cent de leur revenu national brut) prouve que le développement des pays pauvres n'est pas une priorité pour eux. Certes le principe d'efficacité de l'aide octroyée est justifié, tant qu'il vise une amélioration de la situation des populations pauvres, mais si de l'autre côté les pays du Nord ne sont pas prêts à faire des sacrifices, la réduction de la pauvreté n'a que peu de chances d'aboutir.

Bibliographie

1. Acemoglu, D. and S. Johnson (2006) "Disease and Development : The Effect of Life Expectancy on Economic Growth", *Journal of Political Economy*, 115(6), pp. 925-985.
2. Alesina, A. and D. Dollar (2000) "Who Gives Foreign Aid to Whom and Why?", *Journal of Economic Growth*, 5, pp. 33-63.
3. Amprou, J. et L. Chauvet (2004) *Efficacité et allocation de l'aide : revue des débats*, Paris : Agence française de développement.
4. Amprou, J. et L. Chauvet (2007) *Débat sur l'efficacité de l'aide : fondements et nouveaux enjeux*, Paris : Agence française de développement.
5. Bailly, M. et P. Dufour (2002) *L'aide au développement à l'heure de la mondialisation*, Toulouse : Milan
6. Bensidoun, I. et A. Chevallier (2003) "Ouverture du Sud : priorité au développement", *L'économie mondiale 2003*, pp. 64-75.
7. Banque mondiale (2008) "GNI per capita 2006, Atlas method and PPP", *World Development Indicators database*.
8. Bourguignon, F. and C. Morrisson (2002) "Inequality Among World Citizens: 1820 - 1992", *The American Economic Review*, pp. 727-744.
9. Bulir, A. and J. Hamann (2001) "How Volatile and Unpredictable Are Aid Flows, and What Are the Policy Implications?", *International Monetary Fund Working Paper*, 01/167, pp. 1-37.
10. Burnside, C. and D. Dollar (1997) "Aid, Policies, and Growth", *World Bank Policy Research Working Paper*, 1777, pp. 1-52.
11. Burnside, C. and D. Dollar (2000) "Aid, Policies, and Growth", *The American Economic Review*, 90(4), pp. 847-868.
12. Burnside, C. and D. Dollar (2004) "Aid, Policies, and Growth, revisiting the evidence", *World Bank Policy Research Paper*, 3251, pp. 1-36.
13. Charnoz, O. et J.-M. Severino (2005) "Les mutations imprévues : Etat des lieux de l'aide publique au développement", *Afrique contemporaine*, 213, pp. 13-131.
14. Charnoz, O. et J.-M. Severino (2007) *L'aide publique au développement*, Paris : La Découverte.
15. Chen, S. and M. Ravallion (2007) "Absolute Poverty Measures for the Developing World, 1981-2004", *World Bank Development Research Group*, pp. 1-25.
16. Clemens, M., S. Radelet and R. Bhavani (2004) "Counting chickens when they hatch: The short-term effect of aid on growth", *Center for Global Development Working paper*, 44, pp. 1-59.
17. Cling, J.-P., P. de Vreyer, M. Razafindrakoto et F. Roubaud (2003) "La croissance économique ne suffit pas pour réduire la pauvreté : le rôle des inégalités", *DIAL Document de travail*, 2003(04), pp. 1-28.
18. Cling, J.-P. (2006) "Commerce, croissance, pauvreté et inégalités dans les PED : une revue de littérature", *DIAL document de travail*, pp. 1-32.
19. Cogneau, D. et S. Lambert (2006) "L'aide au développement et les autres flux Nord-Sud : complémentarité ou substitution ? ", *DIAL Document de travail*, 2006(09), pp. 1-30.
20. Cogneau, D. et J.-D. Naudet (2004) "Qui mérite l'aide ? Egalité des chances vs. Sélectivité ", *Agence Française de Développement Notes et Documents*, 7, pp. 1-79.
21. Collier, P. and D. Dollar (2001) "Can the World Cut Poverty in Half ? How Policy Reform and Effective Aid Can Meet the International Development Goals", *World Development*, 29 (11), pp. 1787-1802.
22. Collier, P. and D. Dollar (2002) "Aid Allocation and Poverty Reduction", *European Economic Review*, 45, pp. 1470-1500.
23. Collier, P. and H. Hoeffler (2002) "Aid, Policy, and Growth in Post-Conflict Societies", *World Bank Policy Research Working Paper*, 2902, pp. 1-24.

24. Combes, J.-L., P. Guillaumont, S. Guillaumont Jeanneney et P. Motel Combes (1999) "Ouverture sur l'extérieur et instabilité des taux de croissance", *Revue Française d'Economie*, pp. 1-28.
25. Comité d'aide au développement (2005) *La gestion de l'aide : pratiques des pays membres du CAD*, Paris : OCDE
26. Confédération Suisse (2006) *Rapport annuel de la coopération internationale de la Suisse*, Berne : Direction du développement et de la coopération (DDC) et Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).
27. Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (2007) *Rapport 2007 sur les pays les moins avancés : Savoir, apprentissage technologie et innovation pour le développement*, New York et Genève : Nations Unies.
28. Direction du développement et de la coopération (DDC) (2003) *Au fait, qu'est-ce que...*, Berne : DDC, médias et communication.
29. Easterly, W., R. Levine and D. Roodmann (2004) "Aid, Policies, and Growth: Comment", *The American Economic Review*, 94(3), pp. 774-780.
30. Epaulard, A. (2003) "Croissance économique et réduction de la pauvreté dans les pays en développement et les pays en transition", *Reflets et Perspectives*, XLII, pp. 9-20.
31. Goumaz, M. (2008a) "Question erreurs, l'Occident est repu", *La Liberté*, 23.04.08, p. 3.
32. Goumaz, M. (2008b) "La DDC va au casse-pipe", *La Liberté*, 09.06.08, p. 12.
33. Grossman, G. and E. Helpman (1991) *Innovation and Growth in the Global Economy*, Cambridge, MA: The MIT Press.
34. Grossmann, V. (2007) *Cours de Makroökonomie*, Université de Fribourg : Makroökonomie, International Industrie- und Wachstumspolitik.
35. Gugler, P. (2008) "Crise alimentaire: un défi politique, économique et technologique", *La Liberté*, 05.05.08, p. 2.
36. Hansen, H. and F. Tarp (2000) "Aid Effectiveness Disputed", *Journal of International Development*, 12, pp. 375-398.
37. Hansen, H. and F. Tarp (2001) "Aid and Growth Regressions", *Journal of Development Economics*, 64(2), pp. 547-570.
38. Herrera, J., M. Razafindrakoto and F. Roubaud (2006) "The determinants of subjective poverty: A comparative analysis between Madagascar and Peru", *DIAL document de travail*, pp. 1-28.
39. Heshmati, A. (2004) "The World Distribution of Income and Income Inequality", *IZA Discussion Paper*, 1267, pp. 1-38.
40. Jacquet, P. et J.-M. Severino (2002) "L'aide au développement: une politique publique au coeur du développement durable et de la gouvernance de la mondialisation", *Revue d'Economie Financière*, 66.
41. Lechevallier, A., J. Moreau et F. Pacquement (2007) *Mieux gérer la mondialisation ? L'aide publique au développement*, Paris : ellipses.
42. Lensink, R. and H. White (2001) "Are There Negative Returns to Aid?", *Journal of Development Studies*, 37(6), pp. 42-65.
43. McGillivray, M. (2003) "Efficacité de l'aide et sélectivité: vers un concept élargi", *Revue d'Economie du Développement*, 17, pp. 43-62.
44. Olivier, G. (2004) *L'aide publique au développement, un outil à réinventer*, Paris : Editions Charles Léopold Mayer.
45. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2006) "L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde : éradiquer la faim dans le monde – bilan 10 ans après le Sommet mondial de l'alimentation", *Rapport 2006*, pp. 1-40.
46. Oxfam (2002) "Le commerce international en faveur des pays pauvres", *Deux poids, deux mesures : commerce, globalisation et lutte contre la pauvreté*, pp. 239-307.

47. Programme des Nations unies pour le développement (2002) “Développement humain : définition, concept et aperçu général”, *Rapport arabe sur le développement humain*, 2002, pp. 17-26.
48. Programme des Nations unies pour le développement (2006) “Power, poverty and the global water crisis”, *Human Development Report*, 2006, pp. 1-422.
49. Programme des Nations unies pour le développement (2008) “La lutte contre le changement climatique: un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé”, *Rapport mondial sur le développement Humain*, 2007-2008, pp. 1-382.
50. Ravallion, M. (2001), “Growth, Inequality and Poverty : Looking Beyond Averages”, *World Bank Development Research Group*, pp. 1-32.
51. Rodriguez, F. and D. Rodrik (2000) “Trade Policy and Economic Growth : A Skeptic’s Guide to the Cross-National Evidence”, *NBER Macroeconomics Annual*, 15, pp. 261-325.
52. Sachs, J. and A. Warner (1995) “Sources of Slow Growth in African Economies”, *Journal of African Economies*, 6(3), pp. 335-376.
53. Ziegler, J. (2005), *L’empire de la honte*, France : Fayard.

Annexes

1 Résultats économétriques de Burnside et Dollar (2000)

Le but de l'analyse économétrique de Burnside et Dollar (2000) était de répondre à deux questions : (1) Est-ce que l'effet de l'aide sur la croissance économique est conditionnel aux politiques économiques ? (2) Est-ce que les pays donateurs doivent allouer plus d'aide aux pays ayant de "bonnes" politiques ? Pour répondre à ces deux questions, ils ont estimé deux équations :

$$(1) \quad g_{it} = y_{it}\beta_y + a_{it}\beta_a + p_{it}\beta_p + a_{it}p_{it}\beta_1 + z_{it}\beta_z + g_t + \varepsilon_{it}^g$$

$$(2) \quad a_{it} = y_{it}\gamma_y + p_{it}\gamma_p + z_{it}\gamma_z + a_t + \varepsilon_{it}^a$$

i = indice du pays

t = indice de temps

g = croissance économique du PIB réel par tête

y = logarithme du PIB réel par tête initial (PIB initial)

a = aide reçue par rapport au PIB (aide/PIB)

p = indice des politiques économiques affectant la croissance économique (indice des politiques)

z = ensemble de variables exogènes pouvant affecter la croissance économique et l'allocation de l'aide. Il s'agit d'un indice comprenant la qualité institutionnelle (reflétant la sécurité des droits de propriété et l'efficacité de la bureaucratie gouvernementale), la profondeur financière au dessus du PIB (M2/PIB), une mesure de la fragmentation ethno-linguistique (cette mesure est corrélée à la croissance économique faible et aux mauvaises politiques), le taux des assassinats politiques (montrant les troubles civils), l'interaction entre la fragmentation ethno-linguistique et les assassinats politiques et une variable régionale pour l'Afrique Subsaharienne et les pays de l'est asiatique.

ε = terme d'erreur.

Les trois variables de politique économique (inflation, surplus budgétaire et politique d'ouverture) sont agrégées dans un indicateur composite. Elles sont pondérées par leurs coefficients dans une régression de croissance économique :

$$p = 1,28 + 6,85 \cdot \textit{surplus budgétaire} - 1,40 \cdot \textit{inflation} + 2,16 \cdot \textit{politique d'ouverture commerciale}$$

où 1.28 représente le taux de croissance économique prédit pour un pays si le surplus budgétaire, le taux d'inflation et l'ouverture commerciale sont donnés.

Les résultats ont démontré que (1) en moyenne l'aide n'a pas eu d'impact sur la croissance économique,³⁵ mais l'aide a favorisé la croissance économique dans les pays dotés de politiques de qualité³⁶ et (2) rendre l'aide systématiquement conditionnelle à la qualité des politiques économiques va probablement augmenter son impact sur la croissance économique des pays en développement.

Grâce au tableau 1, la formule suivante de la croissance économique peut être établie :

$\textit{Croissance économique}^{37} = - 0,60 (\textit{Revenu initial par habitant}) - 0,021 (\textit{Aide/PIB}) + 0,71 (\textit{politiques}) + 0,19 (\textit{Aide/PIB} \times \textit{politiques}) + \beta z + g + \varepsilon.$

³⁵ Le coefficient de l'aide est de -0.021. C'est pourquoi on peut conclure que l'aide n'a pas ou peu d'influence sur la croissance économique.

³⁶ Pour que l'efficacité de l'aide dépende de la qualité des politiques économiques, il faut que le terme croisé de l'aide avec l'indicateur de politique économique soit positif (ici, il est de 0.19).

³⁷ La formule de la croissance économique (1) correspond au numéro 5 dans le tableau.

Tableau 1 Régression de croissance économique de Burnside et Dollar

Méthode d'estimation :	(1)		(2)	
	OLS	2SLS	OLS	2 SLS
PIB initial	-0.56 (0.56)	-0.71 (0.60)	-0.60 (0.57)	-0.90 (0.65)
Fragmentation ethno-linguistique	-0.42 (0.73)	-0.47 (0.83)	-0.42 (0.72)	-0.73 (0.81)
Assassinats	-0.45* (0.26)	-0.44* (0.26)	-0.45* (0.26)	-0.41 (0.27)
Fragmentation ethno-linguistique · Assassinats	0.80* (0.44)	0.75* (0.45)	0.79* (0.44)	0.71 (0.45)
Qualité institutionnelle	0.67** (0.17)	0.68** (0.19)	0.69** (0.17)	0.66** (0.18)
M2/PIB	0.016 (0.014)	0.025 (0.017)	0.012 (0.014)	0.017 (0.016)
Afrique subsaharienne	-1.84** (0.74)	-1.71** (0.82)	-1.87** (0.75)	-1.29 (0.84)
Asie de l'Est	1.20** (0.58)	1.27** (0.63)	1.31** (0.58)	1.15** (0.56)
Indice des politiques	0.78** (0.20)	0.65** (0.30)	0.71** (0.19)	0.74** (0.20)
Aide / PIB	0.49 (0.12)	-0.10 (0.21)	-0.021 (0.16)	-0.32 (0.36)
(Aide / PIB) · indice des politiques	0.20** (0.09)	0.37 (0.33)	0.19** (0.07)	0.18* (0.10)
(Aide / PIB) ² · indice des politiques	-0.019** (0.0084)	-0.039 (0.038)	-	-

Source : Burnside et Dollar (2000), p. 854

Notes : White heteroskedasticity consistent standard errors are in parentheses. The degrees of freedom parameter j is 3 in column (1) and 2 in column (5).

* Significant at the 10-percent level

** Significant at the 5-percent level

2 Robustesse de la régression de croissance de Burnside et Dollar

Tableau 2 Test sur la régression de croissance économique de Burnside et Dollar³⁸

	Données de BD, Echantillon de BD, 1970 -1993	Nouvelle base de donnés Echantillon complet 1970 - 1997
Aide	-0.02 (0.13)	0.20 (0.75)
Aide · indice des politiques	0.19** (2.61)	-0.15 (-1.09)
PIB initial	-0.60 (-1.02)	-0.40 (-1.06)
Fragmentation ethno-linguistique	-0.42 (-0.57)	-0.01 (-0.02)
Assassinats	-0.45 (-1.68)	-0.37 (-1.43)
Fragmentation ethno-linguistique · Assassinats	0.79 (1.74)	0.18 (0.29)
Afrique subsaharienne	-1.87* (-2.41)	-1.68** (-3.07)
Asie de l'Est à croissance rapide	1.31* (2.19)	1.18* (2.33)
Qualité institutionnelle	0.69** (3.90)	0.31* (2.53)
M2 / PIB	0.01 (0.84)	0.00 (0.16)
Indice des politiques	0.71** (3.63)	1.22** (5.51)
Observations	270	345

Comme dit dans l'annexe 1, pour que l'efficacité de l'aide dépende de la qualité des politiques économiques, il faut que le terme croisé de l'aide avec l'indicateur de politique économique soit positif. Or dans cette étude il est de -0.15. C'est pourquoi la robustesse des résultats trouvés par Burnside et Dollar (2000) est remise en cause.

³⁸ Echantillon : tous les pays en développement et régression OLS.

3 Explications du modèle de Collier et Dollar (2002)

Hypothèse 1 : L'impact de l'aide sur la croissance économique dépend de la qualité des politiques.

Collier et Dollar (2002) ont estimé une équation de croissance économique du même type que Burnside et Dollar (2000). Ils l'ont testé sur un échantillon de 109 pays pour la période 1990 – 1996.

$$G = c + b_1X + b_2P + b_3A + b_4AP$$

où G = croissance économique

X = conditions exogènes

P = politiques

A = niveau de l'aide nette par rapport au PIB

Les politiques économiques sont déterminées par une base de données comprenant vingt différents composants tels que la corruption ou les règles de loi. Chacun de ses composants a reçu une pondération en fonction de son importance en 1997.

Hypothèse 2 : L'efficacité marginale de l'aide est décroissante.

Collier et Dollar (2002) ont estimé une nouvelle équation de croissance économique comprenant un terme capable de mesurer l'effet marginal.

$$G = c + b_1X + b_2P + b_3A + b_4A^2 + b_5AP$$

Ainsi la croissance économique marginale par rapport à l'aide correspond à la formule suivante :

$$G_a = b_3 + 2b_4A + b_5P = 2.21 + 0.29P - 0.58A$$

Pour que l'efficacité marginale de l'aide soit décroissante, il faut que le terme b_4 soit négatif. Ce qui est effectivement le cas (-0.58). Ainsi, pour un environnement institutionnel donné, l'efficacité marginale de l'aide diminue lorsque son volume augmente. Dans le cas contraire, le montant total de l'aide mondiale devrait être alloué au pays ayant le plus petit coût marginal de réduction de la pauvreté.

Maximisation de la réduction de la pauvreté

Pour maximiser la réduction de la pauvreté, l'aide doit donc être allouée aux pays ayant un fort taux de pauvreté et de "bonnes" politiques économiques. Pour maximiser la pauvreté, Collier et Dollar (2002) ont estimé l'équation suivante :

$$\text{Max Poverty reduction} = \sum_{i=1}^n G^i \alpha^i h^i N^i$$

où α = élasticité de la réduction de la pauvreté par rapport à la croissance économique du revenu

h = mesure de la pauvreté

N = population

Pour une aide donnée, l'allocation optimale de l'aide pour un pays dépend de son niveau de pauvreté, de l'élasticité de la pauvreté en fonction de la croissance économique du revenu et de la qualité de son environnement institutionnel. Le tableau ci-dessous montre le résultat des simulations effectuées par Collier et Dollar (2002). Pour ces simulations, les auteurs mesurent la pauvreté par le nombre de personnes vivant avec moins de 2 dollars par jour. L'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance économique est égale à 2.

Tableau 3 Résultats de Collier et Dollar (2002)

	Allocation optimale		Allocation actuelle	
	Réallocation (% PIB)	Efficacité marginale (personnes / million de \$)	Allocation de 1996 (% PIB)	Efficacité marginale (personnes / million de \$)
Ouganda	11.4	285.1	3.34	1001.5
Ethiopie	10.7	285.1	2.90	1654.8
Zambie	8.8	285.1	7.53	421.6
Tanzanie	7.0	285.1	4.46	449.4
Lesotho	6.1	285.1	3.09	416.8
Rwanda	6.0	285.1	15.75	-1071.1
Sénégal	5.6	285.1	4.03	358.0
Niger	5.0	285.1	2.97	484.0
Guinée- Bissau	4.9	285.1	15.67	-700.8
Madagascar	4.7	285.1	2.84	470.3
Kirghizistan	4.0	285.1	2.45	325.4
Honduras	3.8	285.1	2.82	318.3
Vietnam	3.5	285.1	0.78	414.9

Mauritanie	3.4	285.1	6.15	185.8
Kenya	3.3	285.1	1.91	380.2
Pakistan	3.0	285.1	0.41	376.2
Nicaragua	2.9	285.1	10.21	23.7
Côte d'Ivoire	2.8	285.1	3.91	250.5
Népal	2.5	285.1	1.70	347.3
Nigeria	2.4	285.1	0.19	430.9
Inde	0.13	670.6	0.13	670.6
Algérie	0.0	33.5	0.22	32.7
Rép. de Bélarus	0.0	3.0	0.16	2.8
Botswana	0.0	134.9	0.71	129.2
Brésil	0.0	89.5	0.04	89.2
Bulgarie	0.0	34.1	0.46	31.7
Chili	0.0	67.4	0.12	67.0
Chine	0.0	237.4	0.06	236.3
Colombie	0.0	47.2	0.10	46.9
Costa Rica	0.0	99.7	-0.03	98.9
Rép. Tchèque	0.0	77.8	0.11	77.3
Equateur	0.0	63.2	0.44	57.6
Egypte	0.0	214.3	1.31	190.6
Estonie	0.0	119.3	0.91	113.0
Guatemala	0.0	227.2	0.51	217.2
Guinée	0.0	247.4	2.45	178.9
Hongrie	0.0	27.8	0.26	27.4
Indonésie	0.0	144.3	0.16	141.5
Jamaïque	0.0	68.1	0.66	63.5
Jordanie	0.0	81.9	3.26	61.0
Kazakhstan	0.0	45.1	0.23	44.3
Lituanie	0.0	58.1	0.54	55.8
Malaisie	0.0	35.6	-0.20	36.1
Mexique	0.0	61.4	0.04	61.2
Moldavie	0.0	148.0	0.59	135.8
Maroc	0.0	71.7	0.70	67.7
Panama	0.0	102.6	0.46	99.6
Philippines	0.0	260.9	0.36	254.2
Pologne	0.0	44.9	0.36	44.0
Roumanie	0.0	118.1	0.21	114.9
Russie	0.0	18.9	0.00	18.9
Rép. slovaque	0.0	151.9	0.35	147.9
Afrique du Sud	0.0	98.2	0.13	97.4
Sri Lanka	0.0	222.8	1.16	202.2
Thaïlande	0.0	44.0	0.20	43.3
Tunisie	0.0	80.0	0.29	78.6
Turkménistan	0.0	8.7	0.26	5.4
Venezuela	0.0	34.7	0.02	34.6

Zimbabwe	0.0	266.1	1.45	223.3
----------	-----	-------	------	-------

Source : Amprou et Chauvet, 2007, p.44-45

Par exemple en Ethiopie, en Inde et en Ouganda, les montants d'aide reçus en 1996 sont faibles malgré une efficacité marginale de l'aide élevée. Cela signifie que ces pays se caractérisent par des niveaux importants de pauvreté et des politiques économiques relativement saines. Ce tableau montre que l'efficacité marginale de l'aide (dans les pays qui en reçoivent) en termes de réduction de la pauvreté est de 285 personnes sorties de la pauvreté pour un million de dollars.